LISTE DES ACRONYMES

AFD :	Agence Française de Développement
AMF :	Accords Multifibres
AP :	Aide Publique
APD :	Aide Publique au Développement
APE :	Accord de Partenariat Economique
APP :	Aide Programmable par Pays
BAD :	Banque Africaine de Développement
BEI :	Banque Européenne d'Investissement
BERD :	Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
BID :	Banque Interaméricaine de Développement
BM :	Banque Mondiale
BMZ :	Ministère entier Allemand dédié uniquement à la coopération économique et au développement (ou Bundesministeriumfürwirtschaftliche Zusammenarbeitund Entwicklung)
CAD :	Comité d'Aide au Développement
CAS :	Stratégie d'Assistance par Pays
CE :	Commission Européenne
CNUCED :	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
CPI :	Indice des Prix à la Consommation
DDC :	Direction du Développement et de la Coopération
DdP :	Déclaration de Paris
DSRP :	Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

DTS : Droits de Tirage Spéciaux

FAC : Fonds d'Aide et de Coopération

FED : Fonds Européen pour le Développement

FMI : Fonds Monétaire International

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population

FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance

GDP : Gross Domestic Product (ou PIB en français)

GTDR : Groupe de Travail de Développement Rural

HACT : Approche Harmonisée pour le Transfert des Ressources

IBS : Impôts sur les Bénéfices

IDE : Investissements Directs Etrangers

INSTAT : Institut National de la Statistique

IRCM : Impôts sur les Revenus de Capitaux Mobiliers

MAP : Madagascar Action Plan

MEI : Ministère de l'Economie et de l'Industrie

MFB : Ministère des Finances et du Budget

ND : Données Non Disponible

NOEI : Nouvelle Ordre Economique Internationale

OCDE : Organisation de Coopération et du Développement Economiques

OMC : Organisation Mondiale de Commerce

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PAA : Programme d'Action d'Accra

PADR : Plan d'Action pour le Développement Rural

PAE : Plan d'Actions Environnementales

PAM : Programme Alimentaire Mondiale

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PED : Pays en Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PIP : Programme d'Investissements Publics

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PPP : Partenariat Public Privé

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

RNB : Revenu National Brut

SECO : Secrétariat d'Etat à l'Economie

SNPC : Système de Notification des Pays Créanciers

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (en anglais United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (en anglais United Nations International Children's Emergency Fund)

USAID: United States Agency for International Development

USD: United States Dollar

VAN : Valeur Actuelle Nette

VIH/SIDA: Virus de l'Immunodéficience Acquise

ZFI : Zone Franche Industrielle

ZSP : Zone de Solidarité Prioritaire

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES FIGURES

TABLEAUX

Tableau 01 : Montant global de l'APD nette reçue par Madagascar pendant la période de 1997-2007 (dollar US courants)

Tableau 02 : Montant total d'aide reçue par Madagascar selon les bailleurs de fonds durant la période de 1997-2007 (prix constant 2011/ en US millions dollar)

Tableau 03 : Répartition sectorielle de l'APD reçue par Madagascar durant la période de 1997-2007 (en US millions dollar/2011 prix constant)

Tableau 04 : Montant total de l'aide sur les 08 secteurs retenus ci-dessus selon les principaux bailleurs de fonds bilatéraux à Madagascar de 1997 à 2007 (en prix constant de l'année 2011/ US dollar millions)

Tableau 05 : Montant total de l'aide sur les 08 secteurs retenus ci-dessus selon les principaux bailleurs de fonds multilatéraux à Madagascar de 1997 à 2007 (en prix constant de l'année 2011/ US dollar millions)

Tableau 06 : Evolution récente des indicateurs macroéconomiques de Madagascar

GRAPHIQUES

Graphique 01 : Evolution globale de l'APD accordée par les pays de l'OCDE (1960-2003)

Graphique 02 : APD nette totale des pays du CAD

Graphique 03 : APD nette émanant des Etats membres du CAD

Graphique 04 : Répartition géographique de l'APD par les pays du CAD

Graphique 05 : APD des pays du CAD en 2011 (en millions de dollar courants)

Graphique 06 : APD rapportée au revenu national brut (en pourcentage)

Graphique 07 : Tendance globale de l'APD à Madagascar au cours de la période de 1997-2007

Graphique 08 : Croissance économique et crises politiques à Madagascar

Graphique 09 : Evolution des Ratio de pauvreté par Milieu

Graphique 10 : Taux de croissance du PIB en volume et des prix à la consommation, 1997-2008 (%)

Graphique 11 : Taux de croissance nominale du PIB par secteur d'activité, 1997-2007 (%)

Graphique 12 : Evolution des prêts et des dons à la santé de 1999-2003

FIGURES

Figure 1 : Aide bilatérale et multilatérale

Figure 2 : La pyramide de l'efficacité de l'aide

SOMMAIRE

INTRODUCTION----------1

PREMIERE PARTIE : SURVOL SUR L'APPROCHE THEORIQUE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (ou APD) ----------3

CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT-------3

I. Définitions et fondements théoriques de l'APD----------3
II. Classification et caractéristiques d'APD----------4
III. Politique et tendance d'APD----------18

CHAPITRE 2 : DEBAT THEORIQUE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT----------32

I. Aide : moteur de développement----------32
II. Aide : frein au développement---------- 35

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE L'APD A MADAGASCAR DE 1997 A 2007---37

CHAPITRE 1: POLITIQUE ET TENDANCE DE L'APD A MADAGASCAR----------37

I. Volume global----------37
II. Principaux bailleurs présents à Madagascar----------39
III. Allocation sectorielle de l'aide à Madagascar----------41

CHAPITRE 2 : IMPACTS DE L'APD A MADAGASCAR----------45

I. Aperçu du contexte socio-économique de Madagascar durant la période de 1997-2007----------45
II. Les apports de l'APD aux secteurs sociaux de base (comme éducation, santé, agriculture) de 1997-2007: cas du secteur santé----------54
III. Bilan de l'APD à Madagascar de 1997 à 2007----------56
IV. Repenser l'APD à Madagascar : suggestions et recommandations----------61

CONCLUSION GENERALE ----------65

ANNEXES----------69

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES----------74

Rapport-Gratuit.com

INTRODUCTION GENERALE

Dans les années 60, la plupart des pays colonisés surtout le continent Africain avaient obtenu l'indépendance. Cela s'est traduit par une autonomie politique, économique, sociale et culturelle. Ils devenaient responsables de leur futur visant une croissance accélérée. Donc, ces pays Africains tentent d'amener eux-mêmes leur politique économique comme le lancement des grands projets d'investissement. Mais le financement interne de ces projets pose du problème qu'il faut tourner vers l'extérieur pour les financer. En outre, les années 80 étaient marquées par le début des crises récurrentes presque partout dans le monde et en Afrique en particulier.

L'importance théorique de l'APD pour une économie en besoin de financement réside dans le fait d'accompagner les pays en voie de développement dans le financement des investissements publics en l'occurrence les infrastructures. Pour cela donc, l'APD complète une épargne locale dans cette optique qui du reste est insuffisante pour soutenir l'effort d'équipement, possibilité de rattraper le retard des pays, d'accroitre les investissements et la capacité de production des industries locales, base de promotion du développement.

D'où, la persistance de la pauvreté malgré les multiples efforts financiers consentis par les bailleurs et les partenaires, amène à poser une question sur la pertinence d'aides. Vue cette situation qui inclut aussi bien l'Afrique que Madagascar, une remise en question s'impose : l'aide est-elle réellement en mesure de réduire la pauvreté dans la Grande Île Malgache? Ou bien, l'action d'aide sur la pauvreté serait-elle inhibée par certaines pratiques inadéquates ? C'est pour cela qu'on a choisi le thème intitulé : **« Essai d'analyse sur l'efficacité d'aide publique au développement : cas de Madagascar durant la période de 1997-2007 ».**

Plusieurs études ont traité l'aide publique au développement (ou APD). Mais aujourd'hui, la question sur l'APD et son efficacité est au centre du débat à Madagascar. Alors, le lien entre la croissance économique, l'APD et le développement mérite donc d'être appréhendé. Cette étude par sa démarche d'analyse pourrait enrichir et actualiser le rôle que l'APD devrait jouer dans le but de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien être de la population Malgache.

Cette étude a comme objectif de déterminer les apports de l'APD en termes de réduction de la pauvreté, en termes de la croissance et du développement de Madagascar. Ainsi que les apports de l'APD dans les secteurs sociaux de base. Elle permet aussi d'analyser et apprécier les composantes et l'évolution de l'APD.

En choisissant comme une méthodologie adaptive à ce sujet, on devrait commencer cette étude par des recherches documentaires, puis on fait les collectes des données émanant des institutions nationales (comme INSTAT, MFB ou Ministère des Finances et du Budget, MEI ou Ministère de l'Economie et de l'Industrie…) et internationales (la Banque mondiale, le FMI, l'Union Européenne, la BAD,…) sur l'APD. Après, on va entamer l'étape des traitements des données et l'analyse des résultats. Enfin, avant de tirer la conclusion générale, on avancera des suggestions et faire des recommandations.

Ainsi, pour mener à bien ce travail, ce présent document comprend deux grandes parties : la première consiste au survol sur l'approche théorique de l'Aide Publique au Développement (ou APD), et la seconde partie est consacrée à l'analyse de l'APD à Madagascar durant la période de 1997 à 2007.

1ère PARTIE: SURVOL SUR L'APPROCHE THEORIQUE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (OU APD)

CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

Ce chapitre est consacré à un tour d'horizon sur les définitions pour se familiariser aux différents concepts, aux enjeux ainsi qu'à l'importance de l'aide au développement. Dans la présente analyse, le terme « aide » désigne uniquement les apports qui peuvent être considérés comme une AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ou une AIDE PUBLIQUE.

I. DEFINITIONS

A. Historique[1]

L'idée d'aide au développement vient d'une conjonction de faits historiques et d'idées de solidarité mondiale pour pouvoir aider les pays du Sud.

L'aide au développement trouve son origine dans le discours sur l'état de l'Union du Président des Etats-Unis Harry TRUMAN le 20 janvier 1949. Ce Président américain divise la planète en pays « développés » et « sous-développés » et non plus selon le rapport colonisateurs/colonisés. Pour améliorer les conditions de vie et développer économiquement les pays du sud, des mécanismes d'aide publique sont mis en place par les pays riches. Visant à propager le modèle économique occidental, l'aide publique au développement se concrétise par un financement aux Etats du sud, sous forme de prêts ou de dons.

Depuis l'émergence des exigences de développement durable dans les années 1990, les pays développés ont compris que l'aide au développement n'est pas seulement une affaire d'apport de connaissance technique, mais qu'elle doit aussi respecter la diversité culturelle[2].

[1] DUCOMTE Jean-Michel, BELLAOUI Nadia, ROBERT Richard et LOANNIDES Ariane, « Comment réduire les inégalités Nord-Sud ? », la ligue de l'enseignement, un avenir pour l'éducation populaire, Décembre 2010, dans www.lallgue.org

[2] Voir à ce sujet le document de réflexion préparé par le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) : Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable-Table ronde de haut niveau organisé conjointement par l'UNESCO et le PNUE le 03 septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud) à l'occasion du Sommet Mondial pour le développement durable (publié en 2003).

B. Différentes définitions d'APD

Le concept « Aide Publique au Développement ou APD » peut être appréhendé comme tous les apports de ressources qui sont fournis par les pays développés ou les institutions internationales aux pays en voie de développement. Ces aides émanent d'organismes publics, y compris les Etats et les Collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics[3].

D'après l'Institut pour le Développement Durable, l'APD est définie comme étant le budget alloué à la coopération au développement par les vingt-deux (22) pays du Comité d'Aide au Développement (CAD) suivant les trois (03) canaux de distribution suivante : la coopération bilatérale directe, la coopération bilatérale indirecte et la coopération multilatérale[4].

L'aide est souvent financière et/ou mesurée par des flux financiers (l'envoi de coopérants chiffré). Elle va généralement des pays développés vers les pays sous-développés, en particulier les pays les moins avancés, mais une aide des pays émergents (comme la Chine, monarchies pétrolières) vers les pays les moins avancés commence à se développer.

II. CLASSIFICATION ET CARACTERISTIQUES D'APD

Le comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement qualifie l'APD comme de transferts de ressources (dons ou prêts) qui doivent satisfaire trois (03) conditions suivantes :

- émaner du secteur public (institutions bilatérales ou multilatérales) ;
- être assortis de conditions financières particulières et
- avoir pour objectif de favoriser le développement économique et social des pays en développement.

On constate une certaine nuance entre « aide au développement » et coopération au développement ». Le concept de « Coopération au Développement » comprend l'ensemble des mesures prises par les institutions bilatérales et multilatérales dans leurs relations avec les pays en développement.

[3] Melchior : le site des sciences économiques et sociales/www.melchior.fr
[4] CAD/ www.oecd.org

A. Selon l'origine et les principaux bailleurs

1. Aide bilatérale

Elle regroupe des apports consentis directement par un pays donneur à un pays bénéficiaire de l'aide. Elle fait partie d'un outil politique de développement d'après l'OCDE, servant les intérêts des Etats membres du CAD. Néanmoins, ce caractère d'aide consiste également à mettre l'accent sur la performance, la générosité et la reconnaissance de l'expertise en termes d'investissement à l'égard des populations qui en bénéficient. Cette forme de coopération est apparue en 1960 après la décolonisation avec la France et la Grande-Bretagne pour maintenir une influence dans les pays décolonisés à travers des accords de coopération et des liens financiers et culturels.

Comme nous venons de voir, les aides bilatérales sont l'une des formes de coopération entre un pays en développement et un pays industrialisé. Ces aides représentent l'un des principaux ressources de financement reçues par les pays du Sud, issues de quelques bailleurs et essentiellement la France, les Etats-Unis, la République Fédérale d'Allemagne et la Suisse dont les sources de financent pas seulement les lacunes budgétaires mais touchent aussi le domaine social.

- **La coopération Française**[5]

A travers l'Agence Française de Développement, la Banque de développement de la coopération française sous tutelle des Ministres de l'Economie et des Finances et des Affaires étrangères est le principal instrument de mise en œuvre de l'aide bilatérale française au développement dans la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP).

L'aide française au développement est canalisée par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC). Les fonds provenant de l'AFD par l'intermédiaire du FAC sont orientés principalement dans le financement des investissements publics des Etats, le paiement des dépenses des coopérations techniques culturelles et militaires, et éventuellement la couverture des déficits budgétaires. La France a consacré en 2004 un montant de 8,47 Milliards de Dollars à l'APD qui lui place au 3éme rang du donateur en volume ; et l'année suivante, le continent africain a reçu 72% de l'aide bilatérale française.

[5] Fiche technique, Aide Publique au Développement, in Horizons-Solidaires

❖ **L'Aide Américaine[6]**

Les Etats-Unis sont de loin le plus important bailleur de fonds bilatéral avec, en 2002, un montant d'APD de près de 13 milliards de dollars. L'aide américaine revêt essentiellement la forme de prêts à taux d'intérêt favorable.

Les Etats-Unis s'engagent aujourd'hui dans une nouvelle politique en matière de développement. L'aide traditionnelle est appelée à disparaître au profit de relations qui doivent permettre des « échanges mutuellement bénéfiques ». Un constat a vu le jour car depuis la fin de la guerre froide, les investissements directs dans les pays en développement ont pratiquement quadruplé. L'aide publique, en revanche, a chuté à son plus bas niveau depuis vingt ans, en pourcentage du produit national brut. En effet, de nouvelles orientations en matière économique sont prises et particulièrement dans le domaine du développement autour de la notion de « prospérité partagée ». Il s'agit de stimuler le secteur privé dans les pays du Sud pour que leur croissance s'accélère, ce qui permettra de nouveaux débouchés pour les activités du Nord. Ce concept marque la fin progressive de l'aide. Trois idées sont associées : priorité au marché, investissement direct dans le social pour permettre une croissance à long terme, défense et gestion de l'environnement. L'accord de libre-échange Nord-américain marque un tournant dans les relations économiques Nord-Sud. Alors les pays du Tiers-Monde vont s'associer à des pays à économie développée tel que les Etats-Unis, dans un vaste marché commun.

Une refonte des stratégies de la BID (Banque Interaméricaine de Développement) est amorcée dès 1992. Les Etats-Unis s'en donnent les moyens, puisqu'ils doublent leur participation à la banque. Les priorités sont les programmes sociaux (50 %), l'investissement privé (5 %), le cofinancement pour les grandes infrastructures, la modernisation des Etats et, dans le fonctionnement, une plus grande transparence de la banque. De plus, dans ces nouvelles orientations, les ONG doivent jouer un rôle majeur.

Pour les Etats-Unis, il s'agit d'associer les ONG, les gouvernements et le capital privé. C'est dans ce sens que l'USAID a adopté en 1996 l'initiative pour de nouveaux partenariats et envisage aussi de « relier les entreprises, les ONG autochtones et les gouvernements locaux». Pour les populations les plus pauvres, plusieurs orientations sont envisagées : assistance

[6] VALLADAO, ALFREDO G.A., « Quelle place pour l'aide au développement ? », in Le courrier de la planète, Avril 1996. cedal(@)globalnet.org

humanitaire, alimentaire, sanitaire... Quant aux pays émergents, les Etats-Unis apporteraient une aide technique pour faciliter leur intégration dans le concert des pays industrialisés.

❖ La coopération Allemande[7]

Le système allemand de coopération pour le développement reste pour l'essentiel identique comme auparavant, mais l'Allemagne n'en a pas moins engagé un vaste processus de réforme institutionnelle en vue de fusionner trois organismes de coopération technique, de renforcer le BMZ (Bundesministeriumfürwirtschaftliche Zusammenarbeitund Entwicklung : ministère entier dédié uniquement à la coopération économique et au développement) et d'améliorer la coordination interministérielle.

Le BMZ s'occupe de l'élaboration des politiques et stratégies, et la mise en œuvre est du ressort de tout un éventail d'organismes exécutants, de divers autres services gouvernementaux, des Etats fédérés, d'ONG, de fondations politiques, des églises, d'instituts de recherche et de formation. Sur le plan institutionnel, le système allemand de coopération pour le développement peut se prévaloir de quelques points forts : un ministère dédié (le BMZ) bénéficiant d'une représentation au conseil des Ministres, des organismes d'exécution expérimentés, des modalités souples de mise en œuvre et de solides compétences techniques.

Le fait que la coopération technique et la coopération financière relèvent d'institutions différentes et que la première passe essentiellement par une aide en nature limite l'aptitude de l'Allemagne à appliquer les principes d'efficacité de l'aide. Les objectifs de l'aide allemande sont la lutte contre la pauvreté, le maintien de la paix et la promotion de la démocratie, l'organisation d'une mondialisation plus juste et la protection de l'environnement. Ces quatre objectifs constituent le fondement du Programme d'action 2015 pour la réduction de la pauvreté : une responsabilité mondiale adoptée par le gouvernement allemand à la suite de la Déclaration du Millénaire en 2000 ainsi que du Livre blanc sur la politique du développement présenté en juillet 2008. Coordonné par le BMZ, ce programme d'action identifie dix domaines prioritaires. Si la plupart d'entre eux concourent directement aux OMD, ils incluent aussi le respect des droits de l'homme.

[7] CTA-Weblog du bureau de Bruxelles.

❖ **La coopération Suisse[8]**

L'Agence bilatérale Suisse à travers la DDC (Direction du Développement et de la Coopération) et le SECO (Secrétariat d'Etat à l'Economie) partagent la responsabilité de l'élaboration de la politique Suisse de coopération avec les pays en développement. La coopération Suisse mène des actions directes à l'étranger, soutient des programmes d'organisations bilatérales, cofinance des programmes d'œuvres d'entraide Suisses et internationales ou leur verse des contributions. Sa politique est fondée sur « Les lignes directrices Nord-Sud », publiées en 1994 et mises en œuvre par un Plan d'action pour la période de 1995-1998. En décembre 1999, un document de travail « Nouvelles technologies de l'information et de la communication ; implications pour la coopération au développement » a précisé les objectifs de la Suisse dans le domaine des TIC et du développement.

Les principaux groupes cibles du programme de cette coopération Helvétique dans un PED sont la Société civile, les associations, les groupements de base et les entreprises privées. Le développement rural et social, les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit, la cohésion sociale, l'environnement, la santé, l'éducation, l'égalité des femmes et hommes qui constituent ses importants domaines d'interventions. Pour cela donc, ses principales activités se sont regroupées dans le financement de programmes au Sud et en Europe de l'Est, le soutien à la création et au renforcement de réseaux.

2. <u>Aide multilatérale</u>

L'APD est multilatérale lorsqu'elle est représentée par des apports qui sont acheminés par l'intermédiaire d'une organisation internationale ayant des activités dans le domaine du développement (comme la BM, le FMI, la CE, la BEI, la BERD, le PNUD). Cette forme de coopération permet de résoudre des problèmes dont la complexité dépasse les possibilités de l'aide bilatérale (un excès de volume de financement exigé,…), gérer des projets de développement à l'échelle nationale (contrairement à celui dite bilatérale s'intéressant généralement aux projets locaux).

Les donateurs multilatéraux sont des institutions internationales dont les membres sont des gouvernements et dont toutes les activités ou la majeure partie sont menées en faveur des

[8] GION P. Cabalzar, « Suisse-Madagascar, Histoire d'une coopération », Département fédérale des affaires étrangères, DDC, Berne 2012.

pays en développement. Il s'agit des banques multilatérales de développement (comme la Banque Mondiale ou la Banque interaméricaine de développement), d'organismes des Nations Unies (comme le PNUD et l'UNICEF) et de groupements régionaux (comme la CE et les institutions arabes). C'est le système de l'ONU où l'Etat donateur injecte des ressources dans des organismes internationaux qui reversent à des Etats bénéficiaires.

Ces aides multilatérales sont des aides sous forme de dons et des prêts octroyés par des bailleurs de fonds internationaux ou institutions internationales et qui ont pour vocation de réduire la pauvreté des pays en voie de développement.

- **L'Union Européenne (UE)[9]**

L'Union Européenne (pays UE, membres du CAD, Commission Européenne) dans l'APD totale déclarée au CAD en 2008 (données préliminaires), reste de loin le principal pourvoyeur d'aide au développement au monde en fournissant 57,9 milliards d'euros, soit

63 % du total.

La part de la France y est prépondérante. En effet, la Commission Européenne représente le poste le plus important des contributions de la France avec un montant total de l'aide versée en 2008 de 1,752 Md €. La part totale de l'APD française nette qui emprunte le canal européen est de 23 %. On distingue deux contributions de grandeurs voisines, financées par des mécanismes différents :

- la contribution au FED, d'un montant de777 millions d'euros en 2008 ;
- la contribution française au budget communautaire, de 975 millions d'euros en 2008.

Ces deux formes d'aide sont régies par des règles administratives et des structures décisionnelles différentes.

C'est dans le cadre de l'Accord de Cotonou que les Etats membres de l'UE ont signé le 17 juillet 2006 l'accord interne instituant le 10ème FED, fixant notamment le montant des contributions financières des Etats membres pour la période 2008-2013. Ainsi au niveau de l'UE et de sa politique de coopération : le 10è FED prévoit des financements spécifiques pour

[9] Rapport remis au Premier Ministre, Mr François FILLON, et au Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, Mr Alain JOYANDET, par Henriette MARTINEZ, Députée des Hautes-Alpes, « L'aide publique au développement française : analyse des contributions multilatérales, réflexions et propositions pour une plus grande efficacité », le 31 juillet 2009.

les pays vertueux respectant les critères de bonne gouvernance de l'UE, et les APE(ou Accord de Partenariat Economique) s'inscrivent dans la même logique d'imposition des conditionnalités par d'autre biais.

D'une certaine manière, l'UE « pousse par la fenêtre » ce qui a été officiellement « chassé par la porte », à travers une approche beaucoup technique toutefois. Les conditionnalités liées à la mise en œuvre des programmes d'aide budgétaire Européens restent donc relativement nombreuses. Ils concernent trois grands domaines : des indicateurs de performance concernant la mise en œuvre de réformes dans la gestion des finances publiques et des indicateurs de résultat, pour garantir l'utilisation des services sociaux et stimuler la demande pour des produits de qualité. Rappelons que les « conditionnalités » sont, tout simplement, des conditions mises à l'octroi d'un financement. Plus précisément des conditions autres que « l'obligation d'assurer le service de la dette et de la rembourser aux échéances prévues ».

- **Le FMI et le groupe de la Banque Mondiale[10]**

Lors des accords de Bretton Woods en 1944, le FMI et la Banque Mondiale (BM), furent crées pour répondre à deux préoccupations :

- ne pas voir se répéter les crises monétaires des années 30 et la chute des échanges mondiaux qui en a découlé (rôle dévolu au FMI) ;
- reconstruire l'Europe, dévastée par la seconde Guerre mondiale (rôle de la BM).

Selon le système conçu à cette époque, le FMI a pour rôle de veiller à l'équilibre des balances de paiement et de fournir des crédits à court terme, la BM recourant à des prêts à long terme. Les ressources du FMI sont essentiellement constituées par la mise en commandes des devises des Etats membres alors que la Banque fonctionne avec des emprunts. En 1988, un accord entre le Fonds et la Banque était conclu, conditionnant strictement les prêts de la Banque à un accord entre le pays emprunteur et le FMI. La BM, destinée à l'origine à accorder des aides à long terme aux pays dévastés par la guerre pour faciliter leur reconstruction et leur développement, a désormais orienté son activité vers les PED, via des prêts aux Etats ou au secteur privé avec la garantie des Etats, pour des projets de développement.

[10] www.worldbank.org

La priorité de la BM depuis le début des années 2000 est la réalisation des OMD. La lutte contre la pauvreté est devenue son principal objectif et elle s'est engagée dans des missions nouvelles : projets de développement ruraux, d'éducation, d'eau, de santé, de développement urbain, venus compléter une palette d'intervention limitées auparavant au soutien économique aux Etats et à la mise en place d'infrastructures de base (routes, ports, aéroports, barrages...).

Ainsi en octobre 2007, la BM a fait connaitre sa vision qui se décline en cinq thèmes:

- le soutien aux pays les plus pauvres, en particulier en Afrique (une importance particulière est accordée à la croissance, aux infrastructures, à l'agriculture et à la gouvernance) ;
- le soutien aux Etats fragiles (l'accent est mis sur la reconstruction et une approche plus intégrée entre le développement et la sécurité) ;
- le soutien aux pays à revenus intermédiaires (la Banque souhaiterait adopter une approche plus flexible et compétitive) ;
- l'appui aux Biens Publics Mondiaux (santé, commerce, lutte contre le changement climatique) ;
- l'encouragement de la croissance dans le monde arabe (avec une attention particulière aux domaines de la connaissance et de l'enseignement).

Il ne faut pas omettre que le principe initial de la sélectivité tel qu'il avait été posé par les économistes de la Banque Mondiale à la fin des années 90 n'était pas d'identifier les gouvernements « capables », mais plutôt de radicaliser les conditionnalités classiques, c'est-à dire de choisir les bonnes politiques économiques et les bonnes institutions, puis d'orienter l'aide vers ces pays. On passe d'une situation où l'on accompagne les pays afin qu'ils mettent en œuvre les bonnes politiques économiques (conditionnalités de l'ajustement structurel) à une situation où l'on cible les pays qui mettent déjà en place les bonnes politiques (sélectivité selon la Banque mondiale).

❖ La Banque Africaine de Développement (BAD)[11]

La BAD est une banque multinationale de développement créée en 1963. Elle est la première institution de financement du développement en Afrique et comptait fin décembre 2007 un nombre de 78 pays membres dont 53 pays africains. Elle s'est donnée comme

[11] http://www.afdb.org/fr

priorités la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie et la mobilisation de ressources pour le progrès économique et social de ses pays membres régionaux. Depuis l'an 2000, la BAD, en partenariat avec de multiples organisations internationales et de développement parmi lesquelles l'ONU, la BM et le FMI, s'est engagée à assister et à soutenir les pays membres régionaux pour atteindre les OMD. Le Fonds Africain de Développement (FAD), a connu onze reconstitutions générales, au rythme d'une reconstitution tous les trois ans. Pour la période de 2008-2010, la reconstitution s'élève à 8,9 milliards de dollars soit une augmentation record de 52 % par rapport aux cycles précédents.

- **Les Organisations des Nations Unies (ONU)[12]**

D'après l'ONU, les organismes des Nations Unies œuvrent de diverses façons la promotion d'objectifs économiques et sociaux. Les mandats des institutions spécialisées couvrent pratiquement tous les domaines de l'activité économique et sociale. Ces institutions offrent une assistance technique et d'autres formes d'aide pratique aux pays du monde entier. En coopération avec l'ONU, elles aident à formuler des politiques, à définir des normes et des directives, à promouvoir l'appui nécessaire et à mobiliser des fonds. La Banque mondiale, par exemple, a accordé, en 2008, 38,2milliards de dollars de prêts pour financer des projets dans une centaine de pays en développement.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), principal donateur multilatéral de fonds destinés à financer le développement humain durable dans le monde, prend une part active à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) joue un rôle de chef de file au sein du système des Nations Unies pour ce qui est de la survie à long terme, de la protection et du développement des enfants. Les programmes qu'il exécute dans près de 160 pays et territoires sont axés sur la vaccination, les soins de santé primaires, la nutrition et l'éducation de base.

Des nombreux autres programmes des Nations Unies cherchent à promouvoir le développement, en partenariat avec des gouvernements et des ONG. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) est au premier rang des organismes d'aide alimentaire internationaux tant pour les secours d'urgence que pour l'aide au développement. Le FNUAP joue un rôle de tout premier plan au niveau international en ce qui concerne l'aide en matière

[12] OCDE-Direction de la Coopération pour le Développement (DCD-CAD).

de population. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) encourage le recours à des pratiques environnementales rationnelles dans le monde entier, tandis que le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) apporte une assistance aux personnes qui vivent dans des logements insalubres. La CNUCED s'efforce de promouvoir le commerce international. Elle s'emploie également, avec l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC), qui est une entité distincte, à favoriser les exportations des pays en développement, par l'intermédiaire du Centre du Commerce International.

Figure 1 : Aide bilatérale et aide multilatérale

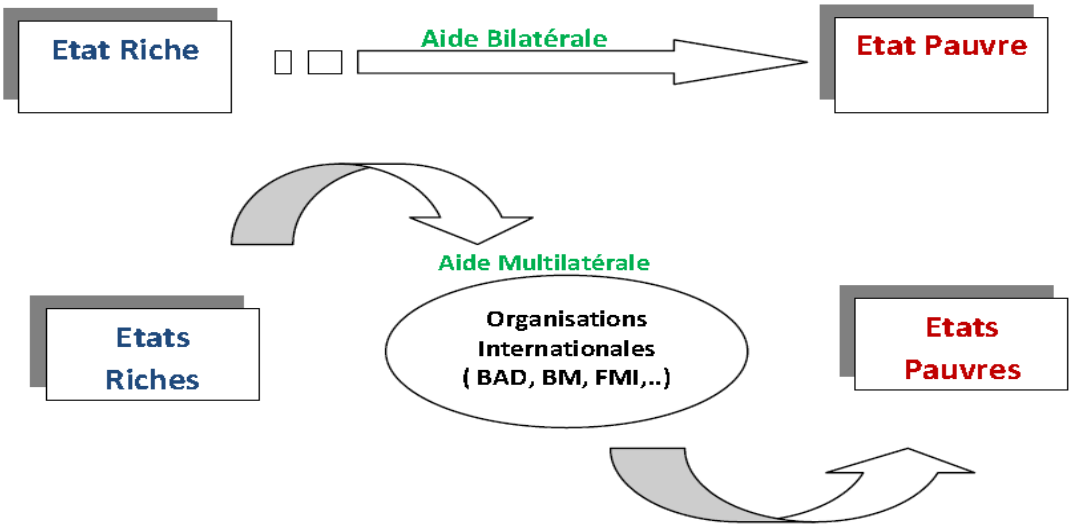

Source : Université du Sud Toulon Var, Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement, Version Décembre 2012, Avenue de l'Université-BP 83957 La Garde cedex.

B. Selon le type d'utilisation

L'APD est classée en trois grandes catégories selon l'objectif poursuivis par son utilisation. En effet, le Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC), qui recense entre autres les données sur l'APD ainsi que les autres prêts aux pays en développement depuis 1967, la catégorie « types d'aide » ne possède que quatre postes qui peuvent être agrégés entre eux:

1. Aide projet

C'est le financement, par le biais du FSP (Fond de Solidarité Prioritaire) inscrit dans le budget de l'Etat bénéficiaire pour des projets précis. Ce type d'aide est destiné à accroitre

principalement le capital physique des pays bénéficiaires et du coup à faciliter les investissements.

2. Aide budget affecté ou aide programme

C'est l'ensemble de financement direct aux politiques sectorielles des Etats bénéficiaires. Elle comprend aussi le soutien budgétaire et l'aide à la balance des paiements (dans le but de corriger et rééquilibrer les déficits et excédents de la balance globale d'une économie), ainsi que les contributions permettant de financer des plans de développement.

3. Aide budgétaire globale

Elle est constituée par le financement direct au compte du trésor du pays bénéficiaire. Cette aide budgétaire peut être se présentée sous-forme d'aide alimentaire qui concerne la livraison de denrées pour la consommation humaine, essentiellement sous forme de céréales et, dans une moindre mesure, de produits laitiers et oléagineux. Elle est fournie par les pays à surplus agricole (USA, Canada, Union Européenne), par le PAM du système des Nations Unies. Ou bien, elle est attribuée sous-forme d'aide d'urgence qui est une assistance fournie en réponse à des situations d'urgence liées à des catastrophes naturelles (tremblement de terre, inondation, sècheresse), à des conflits (problème des réfugiés) ou à la détérioration des écosystèmes.

4. Aide sectorielle

C'est une aide donnée à un secteur particulier du pays récipiendaire. Elle est allouée pour un secteur habituellement aidé par les ONG, les fondations où le pays peut résoudre un problème particulier tel que la lutte contre les maladies graves qui sont devenues une grande épidémie dans le monde comme le VIH/SIDA, la création de forages et des bornes fontaines pour un accès à l'eau potable dans les régions rurales ou l'intensification de quelques activités dans le secteur privé. Comme les aides allouées pour la lutte contre le paludisme dans la plupart des pays affectés afin de réduire le taux d'influence de cette maladie dans les secteurs de la santé de ces régions.

C. Selon le type de financement

1. Prêts

Ils comprennent des transferts qui impliquent un remboursement. Seuls les prêts d'une durée de plus d'un an sont inclus dans les statistiques du CAD. Les données correspondent aux versements et aux remboursements pendant la durée des prêts et non à leur équivalent don. Les chiffres relatifs aux prêts nets fournissent le montant des prêtes déductions faite des remboursements de principal (mais non des paiements d'intérêts) au titre de prêts antérieurs. Par conséquent, lorsqu'un prêt est entièrement remboursé, son effet sur les apports totaux nets est nul sur l'ensemble de la durée du prêt.

2. Dons

Les dons (ou bien subventions) sont des transferts effectués en espèces ou en nature et qui ne sont assortis d'aucune obligation de remboursement.

3. Assistance technique

Ce type d'aide inclut les activités financées par un pays donneur ayant pour but d'améliorer le stock de capital intellectuel des pays bénéficiaires ou leur aptitude à utiliser plus efficacement leur dotation de facteurs, autrement dit contribuer à l'amélioration de la productivité des investissements.

L'assistance technique a pour but d'augmenter le niveau de connaissance, le savoir-faire technique ou les aptitudes productives des populations, des techniciens et des cadres des pays du tiers-monde. Elle met à disposition du personnel, forme des ressortissants des pays du tiers-monde, prend en charge le coût des équipements et les charges de fonctionnement nécessaires à ces activités et aussi le renforcement institutionnel.

D. Autres caractéristiques de l'aide

1. Aide liée

Elle inclut les dons ou prêts d'origine publique ou bénéficiant d'un soutien public, servant à financer des achats de biens et services dans le seul pays donneur ou dans un groupe de pays qui ne comprend pas la quasi-totalité des pays bénéficiaires de l'aide. Les prêts et crédits d'aide liée ainsi que les financements mixtes sont soumis à certaines règles de discipline en ce qui concerne le niveau pour la concession, les pays auxquels ils peuvent être

accordés et l'utilité pour le développement, de façon à éviter que des fonds d'aide soient utilisés pour des projets qui seraient commercialement viables moyennant un financement aux conditions du marché et à s'assurer que les pays bénéficiaires reçoivent la meilleure contrepartie possible de l'argent dépensé[13].

2. Aide non liée

Elle est constituée par l'aide publique au développement servant à financer des achats de biens et services qui peuvent être effectués en totalité et librement dans la quasi-totalité des pays.

A part l'aide liée et l'aide non liée, il existe **l'aide partiellement déliée**. On entend par ce type d'aide partiellement déliée, aide publique au développement servant à financer des achats de biens et services qui doivent être affectés soit dans le pays donneur soit parmi un groupe restreint d'autres pays, lequel doit toutefois comprendre la quasi-totalité des pays bénéficiaires. L'aide partiellement déliée est soumise aux mêmes règles de discipline que les crédits d'aide liée et le financement mixte.

E. Les conditionnalités pour pouvoir bénéficier d'aides

Les conditionnalités sont des stipulations ou des exigences qu'on a acceptées, mais qui sont généralement imposées par les prêteurs ou par les donateurs, en vertu desquelles l'aide est fournie à la condition que le gouvernement bénéficiaire mettre en place certaines politiques d'action. Le rapport « *Assessing Aid : what works, what doesn't and why* »[14]ouvre la voie d'un effet de conditionnalité de l'aide : en fonction de certaines caractéristiques des pays receveurs, l'aide serait plus ou moins efficace. Les conditionnalités peuvent être imposées bilatéralement ou multilatéralement. Elles peuvent promouvoir des objectifs politiques ou économiques, ou encore encourager le développement durable. Auparavant, l'aide avait été alloué sans aucune condition ; mais dans les années 70, il y existait la conditionnalité qui comprend le principe de la promesse (conditionnalité ex-anté : conditionnalités cristallisées en demandes formelles d'ajustement structurel) qui à son tour aujourd'hui complété par le principe de la performance (conditionnalité ex-post), c.-à-d. que le gouvernement bénéficiaire doit faire la preuve qu'il applique réellement les politiques

[13] Pour plus de précisions, se reporter aux **Rapports sur la coopération pour le développement** 1987 (pp. 204-208) et 1992 (pp. 11-13).

[14] Rapport d'évaluation de la Banque Mondiale publié en 1988.

prescrites. Ainsi, on a donc entre autres des conditionnalités économiques, écologiques, politiques, etc.

1. Conditionnalités économiques[15]

L'article « *Aid, Policies and Growth* »[16] de Craig BURNSIDE et David DOLLAR, publié en 2000, vient fonder les conclusions du rapport de la Banque Mondiale. En défendant que l'aide soit plus efficace dans les pays qui ont mis en œuvre une politique économique saine, les auteurs justifient un principe de sélection des pays receveurs en fonction de leurs performances économiques.

Ainsi, au sein de la Banque Mondiale, le modèle d'allocution d'aide de l'Association Internationale de Développement, a accordé un poids de plus à la qualité des institutions et des politiques économiques des PED. De même, l'USAID a annoncé en 2002 la création d'un fonds spécial : le « *Millenium Challenge Account* »[17], auquel ne seraient éligibles que les pays ayant entre autres : des institutions économiques solides et des bonnes politiques économiques.

Néanmoins d'autres facteurs sont pris en compte pour l'octroie de l'aide : par exemple la vulnérabilité des pays à des chocs commerciaux externes (l'aide joue alors un rôle compensateur, d'assurance, par rapport à ces chocs et serait plus efficace dans les pays exposés à ces chocs).

2. Conditionnalités politiques[18]

Comme conditionnalités politiques, l'Union Européenne par exemple évoque : la démocratisation des Etats bénéficiaires, l'inefficacité des stratégies de développement, l'essor des mouvements pro-droits humains, l'élection du parlement par suffrage universel.

Le débat sur l'efficacité de l'aide internationale a eu des implications politiques importantes. Le problème qui se pose quant aux conditions d'octroie est celui de l'objectif à atteindre (réduction de la pauvreté, croissance, égalité des chances, etc.) .Or les opinions des

[15] COGNEAU Denis et LAMBERT Sylvie, Encyclopedia Universalis 2001.
[16] BURNSIDE Craig et DOLLAR David, article publié en 2000 dans *American Economic Review*.
[17] Compte spécial crée par l'organisme américain de l'aide au développement, favorisant les pays ayant une bonne politique économique.
[18] BARRAN CALVO Ana Isabel article intitulé Conditionnalités de l'Aide Publique au Développement : analyse comparative à trois échelons de gouvernance (Lleida, Catalogne, Espagne) publié dans le magasine « Master of Science »n° 54 parut en 2003.

pays donateurs divergent, tant sur les objectifs de l'allocation que sur les critères à poser pour allouer l'aide plus efficacement et plus équitablement. Cela n'est pourtant pas un mal en soi, car cette divergence assure une certaine diversité dans l'allocation de l'aide.

3. Conditionnalités écologiques[19]

La Banque Mondiale propose de faire du développement durable un principe de réorganisation de ses activités. Ainsi les conditions d'octroie de l'aide seront donc les suivantes :

- Développer les capacités et améliorer les pratiques d'évaluation environnementale ;
- L'internationalisation progressive des coûts environnementaux dans le cadre de l'appui aux reformes économiques ;
- La mise en place des partenaires publics ou privés efficaces ;
- Les actions spécifiques concernant l'environnement pourront être privilégiées.

D'où, la conditionnalité politique renvoie avant tout à la bonne gestion des affaires publiques, mais le préalable est l'existence d'un système de contrôle indépendant et de redevable envers les bénéficiaires.

III. POLITIQUE ET TENDANCE D'APD

Pendant la guerre froide, l'APD relève de la politique des blocs, l'aide liée est dominante et le souci d'efficacité n'est pas premier. Depuis la fin de la guerre froide, il s'agit plutôt de **gérer la mondialisation, promouvoir la croissance économique et la réduction de la pauvreté**. On poursuit donc des objectifs spécifiques. L'idée directrice c'est que l'aide peut être un catalyseur des investissements directs étrangers(IDE) en améliorant les conditions pour l'investissement interne, en renforçant les systèmes bancaires et financiers pour promouvoir la collecte de l'épargne et la qualité de l'allocation des ressources, enfin en facilitant la mise en œuvre de partenariats public-privé (PPP).

Sur le plan de la méthode, il s'agit de mieux faire travailler ensemble les administrations locales, les populations, les ONG et les entreprises. Sur le plan des montants,

[19] Idem avec la note de bas de page précédent.

peu de pays respectent l'engagement pris au début des années70 de consacrer 0,7% de leur PIB à l'APD. Après une période de déclin, l'APD repart à la hausse depuis le sommet du millénaire en 2000, et depuis le sommet de Monterrey en 2002 (engagements d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ou OMD).

A. Montant global

Dès les années 60, le montant global d'APD ne cesse d'augmenter jusqu'aux années 90. Mais depuis 1997, le volume global d'aide accordé par les pays du CAD est orienté à la baisse pour la première fois.

Graphique 01 : Evolution globale de l'APD accordée par les pays de l'OCDE (1960-2003)

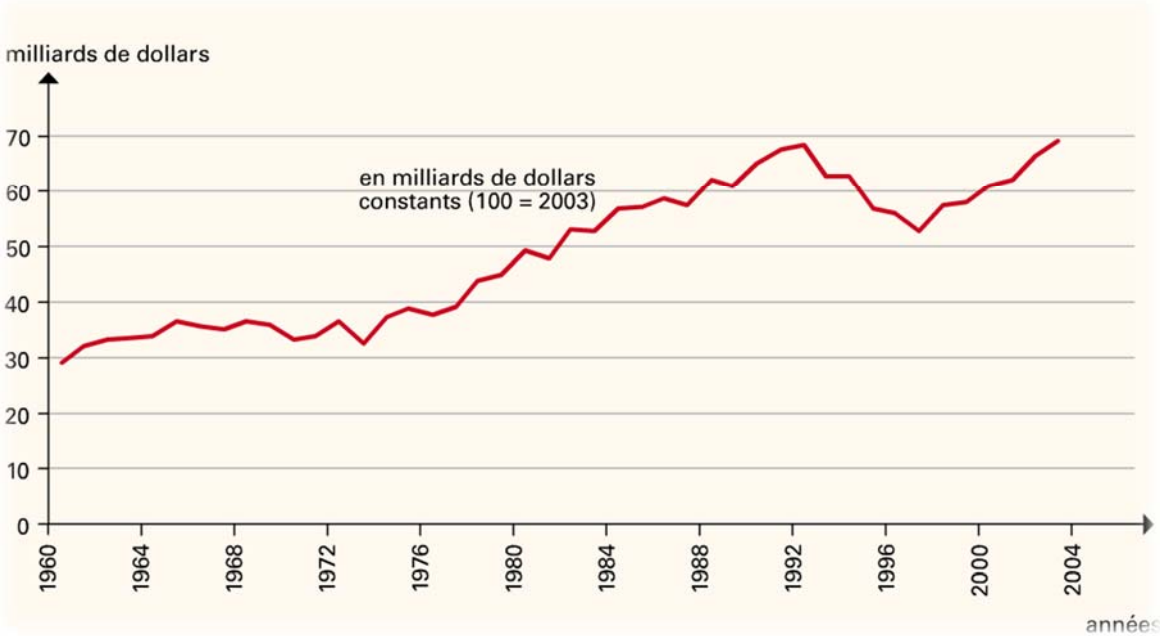

Source : OCDE-CAD.

D'après les données publiées par le CAD de l'OCDE, les apports nets (c'est-à-dire déduction faite des remboursements de prêts) d'aide publique au développement (APD) versés par les membres en 2011 se sont chiffrés à 133,5 milliards de dollars, ce qui représente 0,31 % de leur revenu national brut (RNB) cumulé. En dollars constants, ce montant était en baisse de 2,7 % en 2011 par rapport à 2010, ce qui constitue le premier recul depuis 1997,

abstraction faite des années marquées par des opérations exceptionnelles d'allègement de dette[20].

Ainsi, entre 2000 et 2010, le volume d'APD des pays du CAD, en dollars constants, avait progressé de 63,3 %, soit environ une hausse de 5 % par an. Cette diminution s'explique essentiellement par les contraintes budgétaires qui pèsent sur de nombreux Etats membres du CAD. Les contributions de l'Espagne, de la Grèce et du Japon, en dollars constants, sont ainsi en baisse respectivement de 32,7 % (- 1,9 milliard de dollars), de 39,3 % (- 200 millions de dollars) et de 10,8 % (- 1,2 milliard de dollars).

Graphique 02 : APD nette totale des pays du CAD

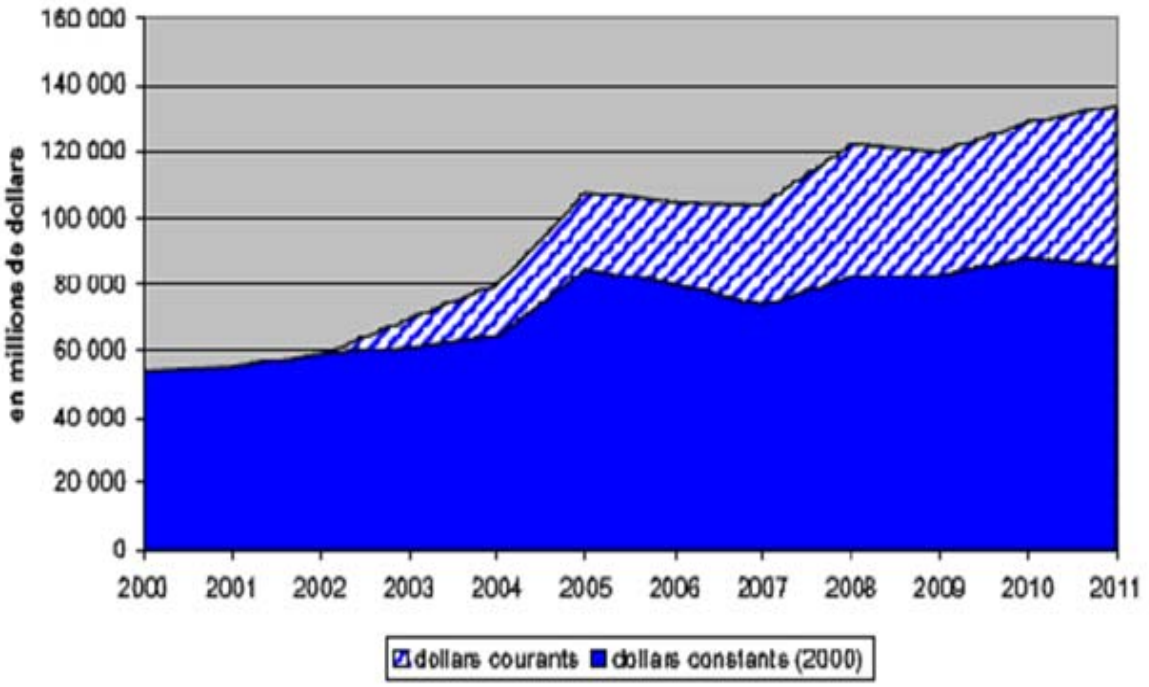

Source : Commission des finances - Données du CAD de l'OCDE

Sur le total de l'APD nette consentie, l'aide bilatérale affectée à des programmes et projets de développement (c'est-à-dire hors allègements de dette et aide humanitaire) a reculé de 4,5 % en termes réels pendant cette période de 2000 à 2011.

[20] D'après les données publiées par la Commission des finances de l'OCDE.

Graphique 03 : APD nette émanant des Etats membres du CAD

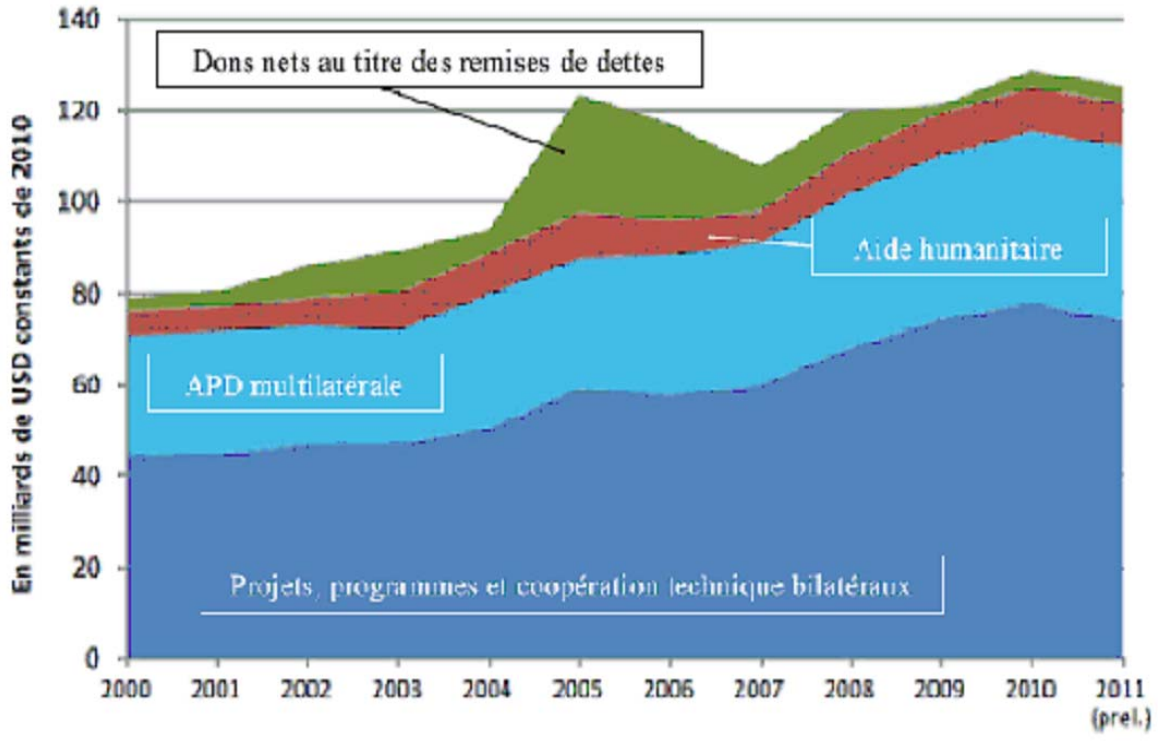

Source : OCDE

L'APD bilatérale au profit de l'Afrique subsaharienne s'est élevée à 28 milliards de dollars, soit une diminution de 0,9 % en dollars constants par rapport à 2010. L'aide au continent africain dans son ensemble a en revanche augmenté de 0,9 %, pour atteindre 31,4 milliards de dollars, sous l'effet d'un accroissement de l'effort consenti au profit de l'Afrique du Nord dans le contexte du « printemps arabe ».

Les apports nets d'APD bilatérale au profit du groupe des pays les moins avancés (PMA) ont reculé de 8,9 % en dollars constants, pour s'établir à 27,7 milliards de dollars.

B. Les bénéficiaires

Depuis l'histoire de l'APD, c'est le continent Africain surtout l'Afrique Sub-saharienne qui occupe la première place en termes de bénéficiaires privilégiées. Et le continent Asiatique vient en deuxième position et d'autres pays d'Océanie comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 04 : Répartition géographique de l'APD par les pays du CAD

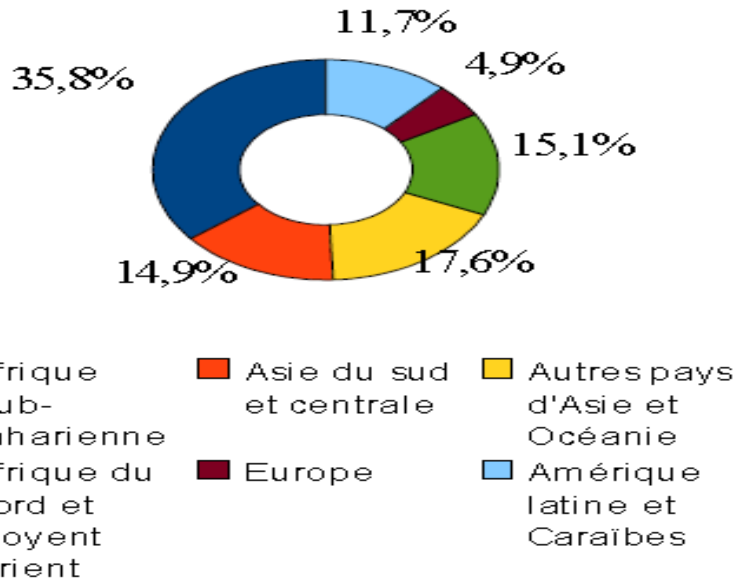

Source : Rapport 2004 de l'OCDE/CAD.

A plus long terme, selon les estimations de l'OCDE qui s'appuient sur les résultats d'un questionnaire préliminaire envoyé aux Etats membres de l'organisation internationale, l'aide programmable par pays (APP) pourrait quelque peu augmenter (de 6 % en termes réels) en 2012, du fait de prêts consentis par les organismes multilatéraux. A partir de 2013, l'APP devrait en revanche se stabiliser. Les projections actuelles des donneurs montrent que l'évolution sera différenciée selon les régions : **l'APP au profit de l'Amérique latine** serait appelée à continuer à baisser, tandis que celle versée **aux pays d'Asie du Sud et d'Asie centrale comme le Bangladesh, le Myanmar et le Népal** pourrait remonter.

S'agissant de l'Afrique, les évènements récents qui se sont produits dans la région du Sahel et de l'Afrique du Nord pourraient amener les donneurs à modifier quelque peu leurs programmes. Pour les pays se trouvant dans des situations fragiles, l'enquête prévoit peu de changement en total d'APP, les plus grandes hausses étant attendues en **République Démocratique du Congo et au Kenya, et les plus fortes baisses en Haïti et en Afghanistan**.

[21]Selon le CAD, en 2004 plus de 79,51 Mds de $ d'APD fournie aux PED. En ce qui concerne donc cet volume, on a pour l'APD réelle qui est constituée par des dépenses

[21] Données recueillies au site du CAD au sein de l'OCDE.

contribuant véritablement au financement du développement (+ 24% entre en 2001 et 2005) et aussi l'APD globale qui est composée des dépenses non directement liées au développement (annulation de dettes, écolage, accueil des réfugiés...) + 73% entre 2001 et 2005. Entre 2004 et 2010, l'APD des pays du CAD a augmenté de 30 milliards de dollars. Toutefois, les objectifs de 2005 impliquaient une hausse de 49 milliards de dollars, soit un retard de 19 milliards de dollars des résultats atteints par rapport aux objectifs affichés.

Dans le détail, alors que selon les objectifs fixés par le CAD, les apports d'APD à destination de **l'Afrique** devaient augmenter de 25 milliards de dollars aux prix constants de 2004, la hausse n'a été que de 11 milliards de dollars (en dollars courants). Pour ce continent, un tiers seulement de la cible a donc été atteint.

C. Les bailleurs ou les principaux pays donateurs

Des efforts individuels des Etats donateurs regroupés dans le CAD ont été remarqués dans les années à venir. Parmi les principaux donneurs, **en volume**, **les Etats-Unis conservent leur premier rang**, avec un apport net d'APD s'élevant à 30,7 milliards de dollars courants en 2011, malgré une diminution annuelle, en termes réels (hors variation des prix et des taux de change) de 0,9 %. Entre 2010 et 2011, le ratio APD/RNB américain est resté stable à 0,21 %[22].

Avec une APD de près de 13 milliards de dollars, la France demeure à la quatrième place, dépassée par l'Allemagne et le Royaume-Uni depuis 2010, mais restant encore devant le Japon.

[22] D'après la commission des finances de l'OCDE/www.oecd.org

Graphique 05 : APD des pays du CAD en 2011 (en millions de dollars courants)

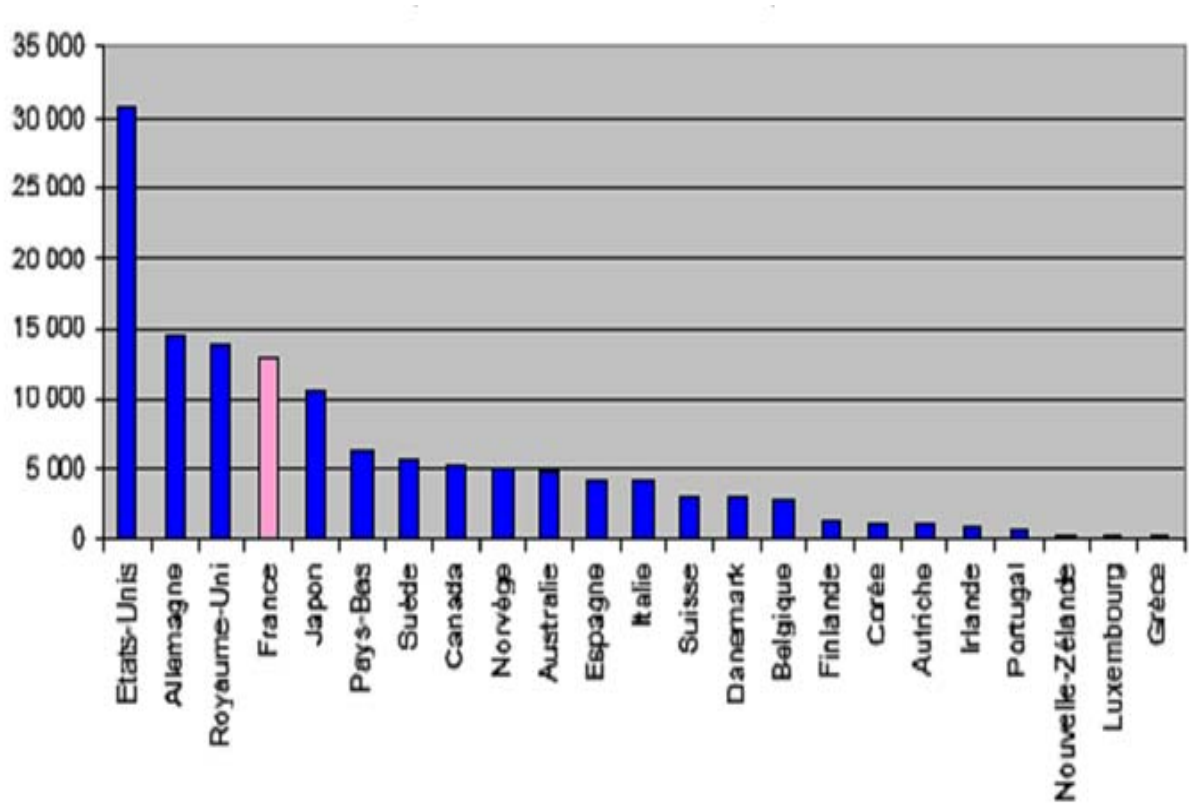

Source : Commission des finances, à partir de données de l'OCDE

On observe que, en 2011, l'APD nette cumulée des quinze Etats membres du CAD appartenant à l'Union européenne a diminué (- 2,7 %) en termes réels, représentant 72,3 milliards de dollars, soit 0,45 % de leur RNB cumulé, et 54,2 % de l'APD totale émanant des membres du CAD pour l'exercice. A ces aides des Etats membres s'ajoutent celles des institutions de l'Union européenne (12,6 milliards de dollars), également en baisse de 6,4 %[23].

En valeurs relatives, c'est-à-dire au regard du ratio APD/RNB, les cinq principaux donneurs, en 2011, ont été, dans l'ordre, la Suède, la Norvège, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas. Avec un ratio de 0,46 %, la France se classe dixième, au même niveau que la performance moyenne des Etats du CAD (0,46 %). Les Etats-Unis sont à la vingtième place.

[23] Données disponible au sein de l'OCDE.

Graphique 06 : APD rapportée au revenu national brut (en pourcentage)

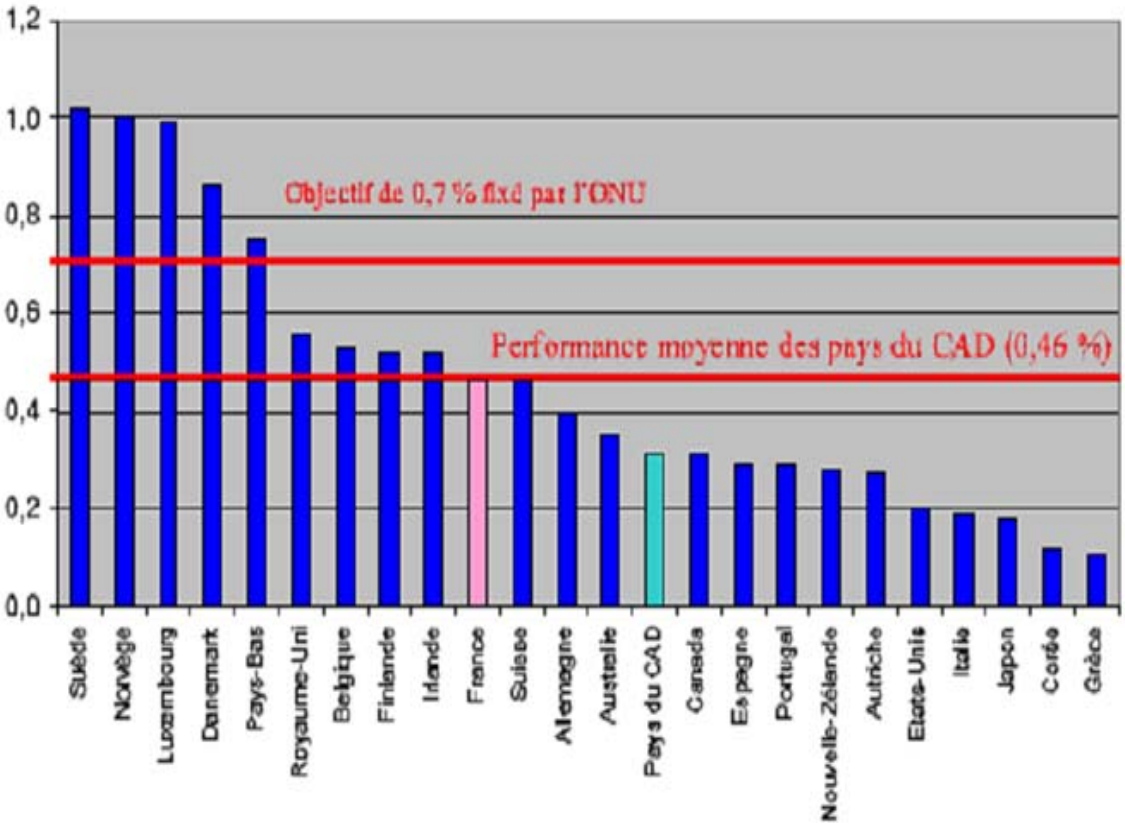

Source : OCDE

En 2005, les Etats membres du CAD appartenant à l'UE s'étaient engagés à consacrer, en 2010, 0,56 % de leur RNB cumulé à des apports nets d'APD et, chacun, au moins 0,51 % de son RNB. Il s'agissait d'un objectif intermédiaire pour atteindre l'objectif final de 0,7 % du RNB en 2015[24].

Toujours selon les données de l'OCDE disponibles, outre **les cinq Etats précités (la Suède, la Norvège, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas)**, qui en 2011 consacrent à l'APD plus de 0,7 % de leur RNB, le **Royaume-Uni** a atteint le seuil de 0,56 % et trois autres pays **(Belgique, Finlande et Irlande)** sont également au-dessus de l'objectif de 0,51 %. Avec un montant d'APD de la France qui s'élève à 0,46 %, le seuil de 0,51 % n'est pas atteint.

[24] www.oecd.org

D. Déclaration de Paris sur l'efficacité d'APD et Programme d'Action d'Accra[25]

En 2005, les ministres de pays développés et en développement et les responsables d'organisations internationales ont entériné un accord capital visant à rehausser l'efficacité du développement : « **la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide »**. Cette dernière est le fruit d'un consensus grandissant autour de l'idée que donneurs et pays en développement doivent revoir leurs modalités d'acheminement et d'utilisation de l'aide de telle sorte que celle-ci produise davantage de résultats, et de meilleure qualité, en termes de développement et ainsi renforcer leur contribution à la réalisation des OMD. Une des caractéristiques distinctives de la DdP est que ses signataires s'engagent à se rendre compte mutuellement de l'application sur le terrain des principes qui la sous-tendent, au moyen d'un ensemble d'indicateurs précis assortis d'objectifs cibles à atteindre en 2010.

Le but dans ce contexte est d'avoir bien visé une meilleure utilisation des ressources, ou encore une aide « plus efficace », a été élaborée et entérinée dans le cadre de la Déclaration de Paris. Mais en vertu de cette approche, qui a la responsabilité d'établir des échanges entre les Etats donateurs et les Etats récipiendaires, et quel peut être le rôle de la société civile ? Souvenons-nous que dans l'ancien modèle, c'est la société civile qui recevait la plus grande part de l'APD. Selon ce nouveau modèle, la société civile est-elle simplement exclue des discussions ? La réponse simple est non, et cela semble faire l'unanimité, bien qu'une seule allusion à la société civile ne soit faite dans la Déclaration de Paris : « Assurer la conduite de la coordination de l'aide à tous les niveaux et des autres ressources affectées au développement, en consultation avec les donneurs et en encourageant la participation de la société civile et du secteur privé »[26]. La DdP peut être vue comme une prise de conscience des bailleurs de fonds de « l'inefficacité », ou du moins du faible impact de l'APD dans les pays en voie de développement. Cette déclaration est venue pour répondre à certaines critiques portant sur l'APD. Ces critiques sont parmi tant d'autres, il y a l'absence de responsabilisation des bénéficiaires et le manque de concertation entre les différents bailleurs pour un meilleur ciblage des projets à soutenir dans les pays bénéficiaires.

[25] OCDE (2006), « Efficacité de l'aide : Trois bonnes raisons de penser que la Déclaration de Paris aura des effets positifs », dans *Coopération pour le Développement : Rapport 2005 : Efforts et politiques des membres du Comité d'aide au développement*, Éditions OCDE. http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2005-4-fr

[26] Déclaration de Paris, OCDE 2005.

1. Mise en œuvre de la déclaration de Paris (ou DdP)

L'hypothèse selon laquelle la mise en œuvre de ces principes conduit effectivement à améliorer l'efficacité de l'aide qui reste à vérifier. C'est dans ce but que les signataires ont mis en place un système de suivi et d'évaluation caractérisé par :

- Un suivi de l'adoption effective de ces principes par les bailleurs et les pays bénéficiaires par l'adoption d'un grille de 12 indicateurs et le suivi de l'évolution de ces indicateurs au niveau de 22 bailleurs de fonds et 34 pays bénéficiaires volontaires assuré sous l'égide de l'OCDE.
- Une évaluation en deux temps : dans un premier temps, des évaluations parallèles sont lancées au niveau de 10 bailleurs de fonds et de 10 pays bénéficiaires, puis en second temps, on cherche ensuite à évaluer l'effet de l'application des principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Sur la base de ces objectifs, les enquêtes du CAD ont permis d'établir en 2006 un « niveau de base » de la France par rapport aux indicateurs de la DdP. Cette enquête a été renouvelée en 2008 et permis d'estimer les progrès réalisés. L'appréciation qui suit porte directement sur les cinq (05) principes de la DdP et identifie les évolutions qui peuvent être considérées comme en ligne avec ces principes. En énumérant ces 05 grands principes de la DdP, on a donc :

- **Appropriation** : les pays en développement exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement. Ces PED définissent leurs propres stratégies, renforcent leurs institutions et combattent la corruption.
- **Alignement** : les donneurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires.
- **Harmonisation :** les donneurs s'emploient à mieux harmoniser leurs actions, à leur conférer une plus grande efficacité collective et à les rendre moins lourdes à gérer, notamment pour les pays dont les capacités administratives sont faibles, tels que les Etats fragiles.
- **Gestion axée sur les résultats :** tant les bailleurs que les pays partenaires gèrent les ressources et améliorent le processus de décision en vue de l'obtention de résultats.

- **Responsabilité mutuelle :** les bailleurs et les PED se tiennent mutuellement responsable des résultats obtenus en matière de développement.

D'où, la Déclaration de Paris est une étape importante dans l'histoire de l'Aide Publique au Développement. Elle aura eu le mérite de lancer concrètement une démarche mondiale et participative[27] d'analyse, de conception stratégique, de suivi et d'évaluation, visant à améliorer progressivement l'efficacité de l'aide, c'est-à-dire la capacité de l'APD d'atteindre les objectifs qu'elle se fixe.

Figure 2 : La Pyramide de l'efficacité de l'aide

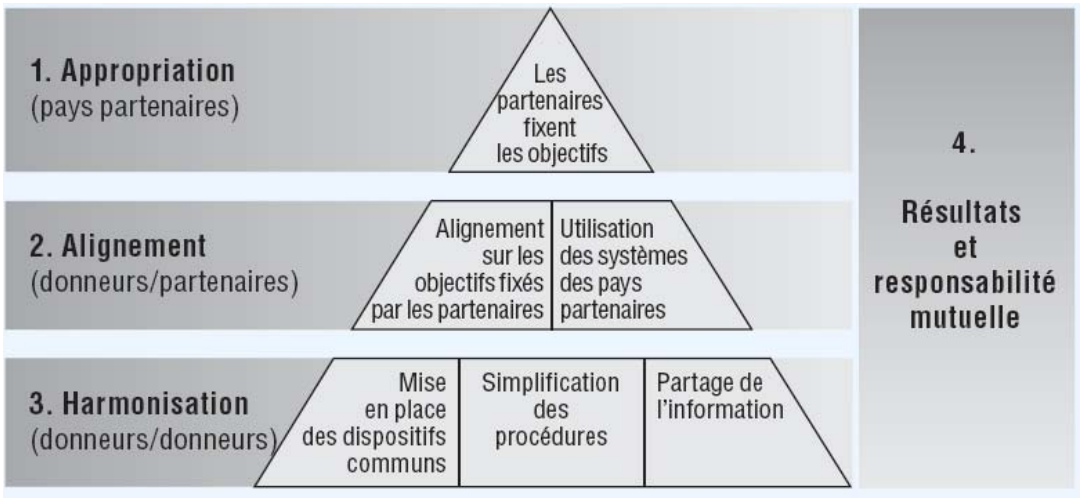

Source : OCDE (2006).

2. Programme d'Action d'Accra (PAA)

Le CAD est convenu de mettre en œuvre la Déclaration de Paris par une stratégie qui comprend une Enquête d'étalonnage, réalisée en 2006 et deux enquêtes, respectivement en 2008 et en 2010, de suivi de la mise en œuvre de la DdP. Ces enquêtes ont pour but d'établir une situation de référence, qui permet, par la suite, de mesurer les progrès accomplis, d'abord lors du rendez-vous d'Accra sur l'efficacité de l'aide puis en 2010.

Le PAA a été adopté en 2008 et s'appuie sur les engagements pris dans la Déclaration de Paris. Les Ministres des pays en développement et des pays donneurs chargés de la promotion du développement et les responsables d'organismes bilatéraux et multilatéraux d'aide au développement ont entériné la déclaration suivante à Accra (en Ghana) le 04

[27] Multi-bailleurs mais impliquant également les bénéficiaires.

septembre 2008 en vue d'accélérer et d'amplifier la mise en œuvre de la DdP sur l'efficacité de l'aide adoptée le 02 mars 2005.

Le PAA est un programme pour accélérer le progrès et en vue d'intensifier les efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement :

- **Prévisibilité** : les donneurs fourniront aux pays partenaires, trois à cinq ans à l'avance, des informations sur l'aide qu'ils prévoient de leur accorder.
- **Systèmes nationaux** : les systèmes nationaux des pays partenaires seront utilisés en priorité pour acheminer l'aide, plutôt que les systèmes des donneurs.
- **Conditionnalité** : les donneurs appliqueront, non plus les conditions imposant la manière et le moment de dépenser les fonds de l'aide, mais plutôt les conditions fondées sur les propres objectifs de développement des pays bénéficiaires.
- **Déliement de l'aide** : les donneurs assoupliront les restrictions qui empêchent les pays en développement d'acheter les biens et les services dont ils ont besoin auprès des sources où ils peuvent obtenir la meilleure qualité au plus bas prix.

L'équipe de projet sur le suivi de la DdP dirige les travaux qui visent à suivre et à encourager les progrès réalisés au niveau mondial parmi les pays qui ont souscrit à la Déclaration de Paris et au Programme d'Action Accra.

E. 4ème forum de haut niveau sur l'efficacité d'aide à Busan (en Corée du Sud)[28]

À Busan, au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (29 novembre – 1er décembre 2011), la communauté internationale devra répondre à la question suivante : l'aide est-elle aujourd'hui mise en œuvre de façon plus efficace qu'en 2005 ?

Incontestablement, des progrès ont été accomplis, mais, globalement, les donneurs et les pays en développement n'ont pas atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixé pour 2010. Les constats qui se dégagent des exercices de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la DdP donnent à réfléchir. En dépit de l'adoption en 2008 du PAA en vue d'accélérer les progrès à travers un regain d'attention à l'appropriation locale, des partenariats plus ouverts ainsi qu'une redevabilité et une transparence accrues autour des résultats du développement, les

[28] Talaat Abdel-Malek et Bert Koenders, Co-présidents du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide, « Progrès sur la voie de l'efficacité de l'aide : que disent les faits ? », Octobre 2011/ www.busanhlf4.org

avancées obtenues en 2010 n'étaient, dans la plupart des cas, toujours pas à la hauteur des engagements souscrits dans la DdP.

Les faits n'en confirment pas moins la pertinence persistante des principes inscrits dans la Déclaration, lesquels sont importants pour le développement, sont applicables dans des contextes nationaux variés, et restent valables pour différentes sources de financement du développement.

1. Principes pour une aide plus efficace

Les principes inscrits dans la DdP s'appuient sur des décennies d'expérience et ont fourni une base pour l'établissement de normes mondiales en matière de coopération pour le développement, la diffusion de bonnes pratiques ayant déjà fait leurs preuves dans des organismes donneurs et des PED, et la promotion d'une conception partagée et d'un cadre commun pour des réformes plus poussées. À travers l'établissement de normes et la légitimation de bonnes pratiques, ils ont favorisé une plus grande transparence et atténué la mainmise des donneurs sur l'aide. À une échelle encore plus large, l'application des principes de la DdP a contribué à l'instauration de partenariats de meilleure qualité, plus constructifs, entre PED et donneurs : des progrès, mais plus lents que prévu ; faire bouger les choses plus difficiles pour les donneurs que pour les PED ; la volonté politique, un facteur clé pour le succès du programme de réforme.

2. Sept enseignements pour l'action future de coopération pour le développement

Le Forum de haut niveau de Busan offre aux décideurs des pays développés et en développement acteurs de l'État, responsables d'organisations internationales, parlementaires ou représentants d'organisations de la société civile ou d'entités du secteur privé l'occasion de s'accorder sur un cadre pour la coopération mondiale qui optimisera les avancées vers les OMD et favorisera l'émergence d'un pacte mondial pour un développement efficace à l'horizon de 2015 et au-delà. Dans cette optique, il convient de tenir compte d'un certain nombre d'enseignements importants :

- Le développement et la coopération pour le développement doivent s'inscrire dans le cadre de partenariats ouverts aux niveaux mondial et national.
- Les principes énoncés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra doivent être réaffirmés.

- L'investissement dans le développement comporte des risques ; les résultats souhaités ne seront pas toujours atteints, surtout lorsque les capacités et les systèmes locaux sont déficients.
- Des dispositifs globaux de reddition de comptes sont indispensables pour l'émergence de solides partenariats pilotés par les pays.
- Les autorités des PED doivent consolider les capacités des principales institutions du secteur public et parties prenantes, notamment à travers l'instauration d'un dialogue entre l'État et les citoyens.
- L'obtention de résultats pérennes sur la voie du développement appelle l'application dans le secteur public de méthodes de gestion davantage axées sur les résultats.
- Les donneurs doivent tenir la promesse qu'ils ont faite de modifier leurs politiques et leurs pratiques.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

CHAPITRE 2 : DEBAT THEORIQUE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

L'aide devient un aspect important des relations internationales dès les années 1950. La théorisation de l'aide émergea à la même époque sur le paradigme que le développement requiert une intervention, et que des ressources additionnelles conduisent à un niveau supérieur de développement. Les changements de l'environnement économique au début des années 1980 conduisent à la conceptualisation de l'ajustement, comme réponse aux problèmes de balance des paiements et à une mauvaise allocation des ressources.

I. AIDE : MOTEUR DE DEVELOPPEMENT

Dans cet optique, il s'agit de déterminer les diverses théories qui prouvent que l'APD est une source et constitue un facteur de croissance économique et du développement du pays récipiendaire.

A. KEYNES et la théorie du « big-push » de ROSTOW, Paul ROSENSTEIN, RODAN et LEWIS[29]

L'APD, c'est aujourd'hui environ 100 milliards de dollars annuels pour les seuls pays de l'OCDE. Une somme qui ne représente qu'en moyenne une contribution de moins de 0,5 points de PIB. Quel est son rôle ? Et quelles sont les stratégies qui la justifient ? La réponse à cette question a profondément évolué en soixante ans, à la fois du fait des progrès de la recherche économique et des leçons de l'expérience.

1. Les modèles Keynésiens

La vision économique qui préside aux premières stratégies d'aide publique est inspirée du « **modèle de croissance des Trente Glorieuses »**, dont les fondements sont à rechercher dans la théorie keynésienne et plus précisément dans l'un de ses développements, qui est le cas du modèle de « HARROD-DOMAR ». Il tire son nom de deux économistes qui ont poursuivi (séparément) des travaux insistant sur l'importance des investissements. Ils raisonnent ainsi dans la mesure où la productivité du capital dépend essentiellement des paramètres technologiques, la principale variable pour jouer sur le taux de croissance est l'investissement et donc nécessaire, et l'aide au développement vient compléter cette

[29] ROSENSTEIN-RODAN P.N. (1961), « International Aid for Underdeveloped Countries», Review of Economics and Statistics 43.

approche pour augmenter le taux d'investissement. Cette représentation économique de la croissance relève d'une approche quantitative et financière pour atteindre un objectif de croissance donné. Il suffirait en somme d'une cible d'investissement adéquate et l'aide a pour fonction de combler l'écart entre l'épargne disponible et cette cible d'investissement.

2. La théorie du « big-push »

L'aide au développement permet de servir à forcer la croissance. La condition nécessaire et suffisante de cette croissance, à terme, du développement étant la croissance simultanée des secteurs agriculture, industrie, infrastructure, et les ressources humaines. Donc, on peut dire que l'aide est indispensable.

Pour les pays du tiers-monde ayant un lourd déficit budgétaire et une faible capacité de la mobilisation de l'épargne, les aides constituent leur seule source de moyens financiers pour financer leur programme de développement.

La théorie de John Maynard KEYNES fondée sur le développement par la demande se trouve sans doute à la base de cette conception de l'aide. Le pouvoir d'achat tient un rôle primordial dans la vie économique, et dans la mesure de la performance économique d'un pays. Les aides sont le moteur de la croissance, parce qu'elles entrainent la stimulation de la consommation. Cependant, afin d'éviter l'équilibre du sous-développement, il est très nécessaire que des industries génératrices de valeurs ajoutées et de revenus pour la population à part entière soient mises en place.

B. Théorie du double déficit de CHENERY Hollis et STROUT Alan[30]

Au milieu des années 60, l'aide est reconnue comme une nécessité économique par les accords de Bretton Woods. L'économiste CHENERY, qui deviendra quelques années plus tard économiste en Chef et vice-président de la Banque Mondiale, élabore avec son collègue Alan STROUT un nouveau modèle appelé **« modèle à double déficit ou aux deux écarts ».**

La BM est non seulement, la première institution multilatérale de financement, mais aussi un lieu où s'élabore les doctrines et actions de développement. Ce modèle décrive le rôle de l'aide étrangère dans la période transition. Pour cela, ces deux économistes mettent en

[30] CHENERY Hollis B. et STROUT Allan S., "Foreign Assistance and Economic Development", *American Economic Review, 56, septembre 1966, pp. 680-733.*

avant deux contraintes dont l'une est l'insuffisance d'épargne intérieure d'abord et l'autre concernera l'insuffisance de devise.

Le modèle de CHENERY H. et STROUT A. a eu une importance considérable dans la pensée du développement ; mais il reflète la surestimation d'un seul facteur de l'investissement comme facteur de la croissance et de l'appui financier extérieur comme condition permissive. Il arrive un moment où, de toute façon d'après la formule de Ragnar NURSKE selon laquelle « un pays est pauvre parce qu'il est pauvre », reflète l'idée commune : le développement est une question d'argent. Donc, l'épargne est insuffisante car le revenu est bas, celui-ci est bas, car l'accroissement de la production brute sur l'imperfection du marché du manque de capitaux, sur l'absence de stimulants pour l'investissement.

Pour résoudre donc ce double déficit, une réponse simple est proposée : emprunter des devises et/ou s'en procurer en augmentant ses exportations où l'APD tient un rôle important dans cette perspective. L'emprunt des devises peut être une solution de l'endettement, mais le ciblage des secteurs compétitifs permettant au pays de tirer les avantages comparatifs des exportations serait le complément de cette analyse. Alors, amorcer le développement, financer la transition, tel est le principal problème, jusqu'à ce que l'épargne intérieure atteigne un niveau satisfaisant et que la croissance s'auto-entretienne.

D'où, Charles OMAN et Ganeshan WIGNARJA résument ce modèle aux deux écarts de la manière suivante : « Par essence, les hypothèses du modèle à double déficit sont que : dans les tout premiers stades de la croissance industrielle, une épargne insuffisante peut constituer la contrainte principale sur le taux de formation du capital domestique, une fois que l'industrialisation est bien en route, la contrainte principale peut ne plus être l'épargne domestique en elle-même, mais la disponibilité en devises requise pour importer des biens d'équipement, des biens intermédiaires et peut être même des matières premières utilisées comme intrants industriels. Le déficit en devises peut ainsi surpasser le déficit d'épargne comme la principale contrainte de développement »[31].

[31] BERR Eric, les Institutions Financières Internationales dans les pays en développement ?, Namur, 15-17 octobre 2007, in observatoire international de la dette, pp 77-78

C. Approche conditionnelle de David DOLLAR[32]

Cette approche concerne plus précisément l'existence d'une institution forte dans les pays récipiendaires et d'une lutte contre la corruption. L'économiste David DOLLAR a montré que l'aide aux pays pauvres n'avait pas d'impact en général sur la croissance. Il atténue ce résultat terrifiant en prouvant que l'aide dirigée vers les « bons pauvres », c'est-à-dire ceux dotés d'institutions solides et d'un État pragmatique, avait à coup sûr tendance à accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Il ne s'agit donc plus uniquement de poser des conditions d'utilisation de l'aide mais de l'orienter vers des états fiables. Jeffrey Sachs[33] est, lui, d'avis que de bonnes institutions nécessitent de bonnes ressources. Les institutions sont aussi avancées comme une des principales différences entre le développement de l'Asie et celui de l'Afrique. Elles sont aussi l'explication de la faible capacité d'absorption de l'aide dans certains pays et mettent parfois en péril le développement lorsque les flux d'aide se substituent aux dépenses publiques locales. Une autre littérature (celle de Douglas NORTH principalement) insiste aussi sur le rôle des institutions qui régissent les interactions sociales en soulignant l'émergence ou non du dispositif juridique assurant la viabilité des contrats et limitant les coûts de transaction. C'est notamment de cette littérature que procède la vision de l'échec du développement en Afrique dans le courant néoclassique identifiant l'absence de l'émergence de telles institutions comme le chaînon manquant du développement.

II. AIDE : FREIN AU DEVELOPPEMENT

Comme elle peut être source de développement économique, l'aide constitue parfois un frein au développement d'un pays qui la bénéficie.

A. Théorie de la dépendance de Samir AMIN-PREBISH-SINGER ET FRANK[34]

Dans ce cadre théorique, l'économie mondiale est constituée de deux pôles, le centre capitaliste représentant les nations occidentales industrialisées, la périphérie constituée des pays du Tiers monde. La dépendance de ces derniers vient de la dégradation des termes de l'échange, des multinationales, des transferts de technologie, de l'aide et de l'alliance objective des classes dominantes des pays dépendants avec les intérêts des capitalistes. ***Seule une***

[32] COHEN-SETTON Jérémie, LALLOUR Antoine, FAYE Gaël et PEPIN-LEHALLEUR Simon, « Pays pauvres : Quelle aide pour quel développement ? », 22 février 2006, p.15.
[33] Jeffrey Sachs est directeur du « Millenium Project » des Nations Unies.
[34] Samir AMIN (L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement, 1970) et Paul PREBISCH (Le développement économique de l'Amérique latine et ses principaux problèmes, 1950),

modification des relations économiques avec les pays industrialisés peut permettre un développement des pays du Tiers monde.

En ce qui concerne cette théorie de la dépendance et suivi de celle du dualisme, l'aide internationale n'est pas vraiment remise en cause par cette théorie. C'est juste un retour vers les pays dont les matières premières étaient achetées à bas prix. La Nouvelle Ordre Economique Internationale (NOEI) a même demandé que les pays du Nord acceptent d'ouvrir plus largement leurs marchés, et contribuer à la stabilisation du prix, afin de permettre une substitution progressive des produits nationaux aux importations. Et à titre de rappel, les théoriciens dits « tiers-mondistes » partagent cette vision de l'aide au développement de la théorie de la dépendance et du dualisme.

B. Effets pervers de l'aide et sous-développement entretenu[35]

Les analyses économiques ont souvent mis l'accent sur les effets pervers possibles de l'APD (aide attribuée sur des critères notamment politiques ne permettant pas l'allocation optimale des ressources, effets d'accoutumance, vecteur de la corruption, ... Au-delà de ces effets pervers pouvant être minimisés par le choix de modalités adéquates, il nous semble important de rappeler que l'aide se concrétise avant tout par la présence de coopérants dont le comportement perpétue souvent les anciens schémas relationnels issus de la période coloniale.

Nous reprenons ici l'analyse d'Albert Memmi[36], Portrait du colonisé, paru en 1957 : « un effort constant du colonialiste consiste à expliquer, justifier et maintenir, par le verbe comme par la conduite, la place et le sort du colonisé, son partenaire dans le drame colonial [...]. Pour que le colonisateur soit complètement le maître, il ne suffit pas qu'il le soit objectivement, il faut encore qu'il croie à sa légitimité ». Il n'y a certes plus de colons officiels aujourd'hui, mais une sorte d' « hystérèse colonialiste » dans le comportement de nombre de coopérants, reproduisant ainsi le schéma décrit par Memmi.

[35] ASSIDON Elsa, « Les théories économiques du développement » in Collection repères, Ed. La découverte, 3ème édition, n°108.
[36] Memmi, Albert, écrivain français d'origine tunisienne, auteur de *la Statue de sel* (1953), dont l'œuvre analyse les mécanismes du racisme et de la colonisation d'un point de vue sociologique.

2ème PARTIE : ANALYSE DE L'APD A MADAGASCAR DE 1997 A 2007

CHAPITRE 1 : POLITIQUE ET TENDANCE DE L'APD A MADAGASCAR

I. VOLUME GLOBAL

L'APD représente aujourd'hui un enjeu non seulement économique, financier, social que géopolitique aussi bien pour l'économie Malgache que les pays donateurs et ainsi pour l'équilibre de la mondialisation. C'est en effet, à partir des années 80, que l'économie de Madagascar est confrontée à d'importants déficits liés à une réduction du niveau de l'emploi dans certains secteurs d'activité, à une perte de compétitivité lié à une dégradation du solde commercial avec une chute brutale des exportations et une stagnation des importations, ainsi qu'à un accroissement des inégalités.

Les aides occupent une part très importante dans le financement pour le développement de Madagascar. Le montant des aides (que ce soit bilatéral ou multilatérale) reste à un montant de plus en plus élevé et se multiplie en volume d'années en années, sauf durant les années où il y avait la crise dans le pays. L'APD dont bénéficie Madagascar fluctue au gré de l'importance du volume des décaissements au titre de l'ajustement structurel, du montant de l'annulation de la dette et des performances dans l'exécution des projets d'investissement.

<u>Tableau 01</u> : Montant global d'APD nette reçue par Madagascar pendant la période de 1997-2007 (dollar US courants)

Années	Montant net d'APD en $ US courant
1997	833 060 000
1998	480 500 000
1999	358 100 000
2000	320 200 000
2001	370 250 000
2002	373 960 000
2003	546 330 000
2004	1 262 750 000
2005	913 020 000
2006	781 580 000
2007	894 070 000

Source : Indicateurs du développement dans le monde-www.oecd.org/dac/stat/idsonline.

A partir de ce tableau, on pourra donc faire une interprétation graphique sur les tendances de l'APD à Madagascar.

Graphique 07 : Tendance globale de l'APD à Madagascar au cours de la période de 1997-2007

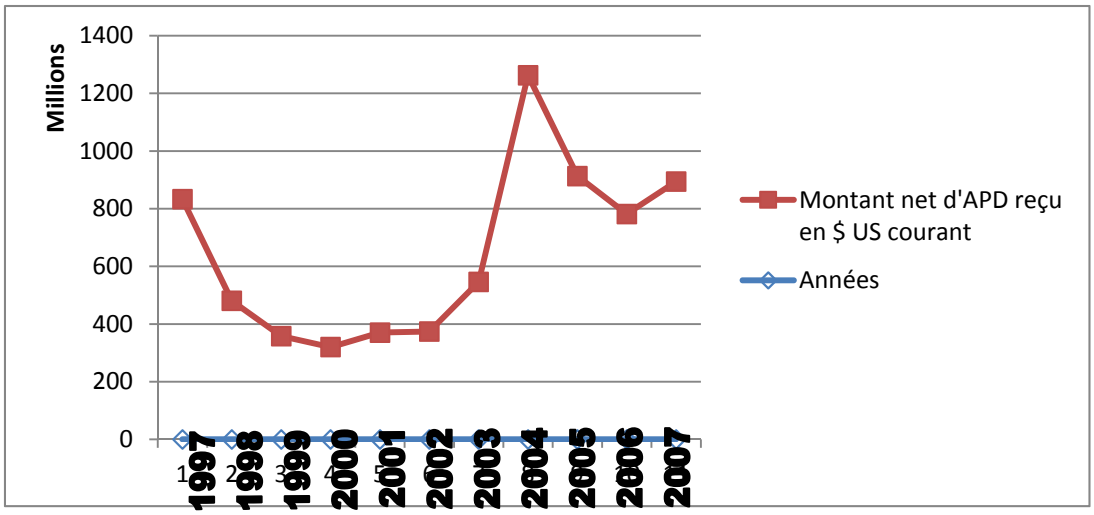

Source : Indicateurs du développement dans le monde-www.oecd.org/dac/stat/idsonline.

Sur la période de 1997 à 2007, on peut distinguer 03 grandes phases de l'évolution de l'APD à Madagascar. D'abord en premier lieu, la période de 1997-2002 se caractérise par une légère baisse et régulière du montant de l'APD reçu par Madagascar, qui est passé de 833 à 373 millions de dollar, qui est toutefois due aux crises politiques que la grande île avait traversé. Ensuite, en second lieu allant de 2002 à 2004, se distingue par une augmentation du montant net d'APD qui est passée au environ de 546 millions de dollar à 1 milliard de dollar. Et enfin, la dernière phase (2004-2007) voit le montant net total de l'APD baisser en 2005 et aussi en 2006 à cause de la faiblesse du décaissement au titre de l'aide bilatérale, puis une légère progression est présente à partir de l'année qui la succède.

II. PRINCIPAUX BAILLEURS PRESENTS A MADAGASCAR

Depuis plusieurs années, Madagascar bénéficie des aides provenant des différents bailleurs multilatéraux, bilatéraux, des ONG internationaux, etc. En effet, plusieurs mécanismes ont été adoptés tant au niveau des bailleurs de fonds que des institutions nationales pour la coordination de l'aide. Au niveau des institutions nationales, le Programme d'Investissements Publics (PIP) est l'instrument privilégié de la coordination de l'aide dans la mesure où son élaboration repose sur une démarche visant à assurer une meilleure complémentarité de l'aide apportée par les bailleurs de fonds. L'objectif de ces bailleurs est de pouvoir harmoniser les interventions des différents bailleurs et d'échanger les points de vue pour une meilleure efficience et la réalisation des objectifs sectoriels, selon leur politique respective.

Les partenaires internationaux de Madagascar ont rigoureusement soutenu le DSRP et travaillent pour aligner leurs stratégies d'aide publique au développement sur le MAP. L'accord pour la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) avec le FMI a été signé mi-2006 tient largement compte du MAP. Les **cinq principaux bailleurs de fonds de Madagascar**, constituant ensemble près de 86% de l'APD brute reçue en 1997-2006, sont la **Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, la France et les Etats-Unis**. L'assistance d'au moins trois des ces organismes d'aide les plus importants est en train de se mettre en place : la Banque Mondiale, avec sa prochaine Stratégie d'Assistance par Pays (CAS), l'UE dans le cadre de la préparation du 10è FED et la BAD avec Document de Stratégie Pays pour la période 2008-2013.

Par groupe de donateurs, de 1998 à 2001, la part de **l'aide multilatérale** a toujours été supérieure à celle de **l'aide bilatérale** (58% en 1998, 52% en 1999, 64% en 2000 et 74% en 2001). Toutefois, en 2001, **l'aide multilatérale** a accusé une baisse de 21 Millions USD et **l'aide bilatérale**, une diminution de -48 Millions USD par rapport à 2000[37].

Selon les catégories des bailleurs de fonds qui sont présents à Madagascar, on peut retenir deux grandes catégories : les pays appartenant au CAD (qui constituent les principaux bailleurs bilatéraux de l'APD) et les agences multilatérales.

Tableau 02 : Montant total d'aide reçue par Madagascar selon les bailleurs de fonds durant la période de 1997-2007 (prix constant 2011/ en US millions dollar)

Bailleurs de fonds / Années	Pays du CAD	Bailleurs multilatéraux	Tous les bailleurs de fonds
1997	86 111	4 319	129 301
1998	51 485	2 263	74 117
1999	28 468	25 502	5 397 000
2000	22 103	29 024	50 946
2001	23 752	37 894	61 415
2002	19 813	39 696	59 315
2003	31 077	44 331	75 275
2004	86 726	72 291	158 899
2005	6 134	50 623	111 914
2006	31 815	6 142	93 688
2007	45 486	54 608	10 074 000

Source : www.oecd.org/statics/qwids

[37] Données recueillies au site de l'OCDE.

III. ALLOCATION SECTORIELLE DE L'AIDE A MADAGASCAR

De 1998 à 2001, par type d'assistance, plus de 95% de l'APD sont constitués de projets d'investissement, de l'aide programme/budget ou appui à la balance des paiements et de la coopération technique. Si une baisse tendancielle de la part des projets d'investissement au profit de l'aide programme/budget ou appui à la balance des paiements a été observée jusqu'en 2000, la situation s'est renversée en 2001.

En 2001, les cinq secteurs considérés de concentration représentent environ 70,2% de l'Aide Publique au Développement (APD). Il s'agit des **ressources naturelles** (25,5 millions USD soit 15,4% de l'APD), de la **Santé** (24,3 millions USD soit 14,7%), de l'Agriculture**, foresterie et pêcherie** (25,5 millions USD soit 15,4%), du **Développement régional** (24,7 millions USD soit 14,3%) et du **Transport** (17,1 millions USD soit 10,4%)[38].

Néanmoins, l'aide programme/budget ou appui à la balance des paiements et de l'assistance technique sont les deux types d'assistance fortement affectés par la baisse de l'APD en 2001. L'aide extérieure finance, à travers divers instruments (remise de dettes, aide en nature, aide budgétaire, et aides projets) plus de 44% du budget en 2006. L'aide programme/budget ou appui à la balance des paiements a subi une diminution de 46,6 Millions USD de 2000 à 2001, ce qui équivaut à -42%[39]. Il faudrait toutefois noter que des efforts ont été faits pour la mobilisation des ressources suite aux cataclysmes naturels (cyclones) qui ont sévi Madagascar à la fin de l'année 2000 et au début de l'année 2001. Cette situation a été due particulièrement à la lenteur des décaissements et au manque de célérité des responsables.

Ainsi, on peut donc retenir 08 grandes catégories du secteur de l'aide que Madagascar a bénéficié depuis l'année 1997 à 2007. Ces aides émanent principalement des bailleurs bilatéraux et multilatéraux dans le cadre des pays regroupant au sein du Comité d'Aide au Développement qui sont présents sur le territoire Malgache. Ces données sont évaluées au prix constant en prenant comme année de référence l'année 2011 et exprimées en US millions dollar, que comme le tableau suivant les illustre. Elles ont été recueillies au sein du site de l'OECD (ou OCDE en français).

[38] Ministère des finances et du budget de Madagascar.
[39] MFB.

<u>Tableau 03</u> : Répartition sectorielle de l'APD reçue par Madagascar durant la période de 1997-2007 (en US millions dollar/ 2011 prix constant)

Années / Secteurs	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total services et infrastructure sociale	ND*	ND	ND	ND	ND	59 180 901	75 579 387	89 261 524	108 035 973	149 868 347	138 218 291
Total services et infrastructure économique	ND	ND	ND	ND	ND	3 862 192	8 499 210	26 531 519	17 366 050	15 749 861	24 603 291
Total secteurs de production	ND	ND	ND	ND	ND	27 953 190	28 967 140	27 140 605	28 916 798	25 806 515	84 525 635
Total destination plurisectorielle	ND	ND	ND	ND	ND	25 204 653	35 233 134	27 685 444	35 554 388	49 977 780	34 968 888
Total aide programme	ND	ND	ND	ND	ND	26 384 385	34 950 592	15 665 032	20 552 763	42 078 182	28 398 887
Total actions se rapportant à la dette	ND	ND	ND	ND	ND	8 406 879	167 372 369	657 090 696	562 271 390	34 695 978	125 161 231
Total aide humanitaire	ND	ND	ND	ND	ND	2 029 925	4 554 297	8 450 262	11 184 720	2 642 183	12 451 927
Total frais administratifs	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	2 005 257	3 233 495	3 065 089	2 295 541

*ND : Données non disponible.

Source : www.oecd.org/statics/qwids

A partir de ces données là, on pourra dire que sur ces 08 principaux grands secteurs, le secteur lié aux actions se rapportant à la dette est le secteur le plus aidé ou bien c'est un secteur qui reçoit un volume important de l'APD. Et le secteur services et infrastructure sociale occupe la deuxième place durant l'année 1997 jusqu'en 2007 à Madagascar.

<u>Tableau 04</u> : Montant total de l'aide sur les 08 secteurs retenus ci-dessus selon les principaux bailleurs de fonds bilatéraux à Madagascar de 1997 à 2007 (en prix constant de l'année 2011/ US dollar millions)

Principaux bailleurs bilatéraux / Années	France	Etats-Unis	Allemagne	Suisse
1997	ND*	ND	ND	ND
1998	ND	ND	ND	ND
1999	ND	ND	ND	ND
2000	ND	ND	ND	ND
2001	ND	ND	ND	ND
2002	14 436 684	22 311 542	8 446 514	11 244 775
2003	176 669 378	5 1 999 101	74 192 884	7 698 132
2004	602 209 549	47 553 322	87 503 81	21 516 796
2005	102 579 347	91 319 448	6 853 063	9 960 588
2006	120 256 765	66 817 716	7 922 224	9 801 893
2007	149 384 466	71 388 038	10 421 475	9 247 847

***ND : Données non disponible

Source : www.oecd.org/statics/qwids

Compte tenu des 08 grands secteurs à savoir : services et infrastructure sociale, services et infrastructure économique, production, destination plurisectorielle, aide programme, actions se rapportant à la dette, aide humanitaire et frais administratifs ; on a constaté que durant cet intervalle de temps c'est-à-dire de 1997 à 2007, la France tient le premier rang en terme de donateur privilégié à Madagascar.

<u>Tableau 05</u> : Montant total de l'aide sur les 08 secteurs retenus ci-dessus selon les principaux bailleurs de fonds multilatéraux à Madagascar de 1997 à 2007 (en prix constant de l'année 2011/ US dollar millions)

Principaux bailleurs multilatéraux Années	Groupe de la Banque Mondiale	Banque Africaine de Développement	Union Européenne	Organisations des Nations-Unies à travers PNUD
1997	ND*	ND	ND	ND
1998	ND	ND	ND	ND
1999	ND	ND	ND	ND
2000	ND	ND	ND	ND
2001	ND	ND	ND	ND
2002	280 187 924	7 726 443	65 406 562	ND
2003	231 057 568	5 359 486	363 532 859	ND
2004	125 954 007	ND	119 544 229	4 513 726
2005	296 021 743	133 359	159 874 655	15 399 355
2006	2 476 649 353	ND	181 542 099	13 612 468
2007	229 911 698	ND	180 664 784	5 810 993

ND* : Données non disponible

Source : www.oecd.org/statics/qwids

CHAPITRE 2 : IMPACTS DE L'APD A MADAGASCAR

I. APERCU DU CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DE MADAGASCAR DURANT LA PERIODE DE 1997-2007

A. Présentation du contexte national politique

L'histoire politique récente de Madagascar semble marquée par une certaine récurrence des crises politiques. Ainsi, les élections présidentielles de 2001 avaient plongé le pays dans une grave crise politique suite à la contestation des résultats par les deux principaux candidats. Cependant, en dépit de cette instabilité, il semble que l'option prise, depuis le début des années 90, en faveur des réformes visant à créer les conditions d'une économie de marché, n'ait pas été remise en cause par les gouvernements successifs. Sur la base de cette expérience, qui atteste la résilience des choix politiques nationaux en faveur du libéralisme économique, du maintien de la stabilité macroéconomique, et de la nécessité de la lutte contre la pauvreté, l'on peut raisonnablement faire l'hypothèse que ces orientations économiques fondamentales que le pays s'est fixé devraient être maintenues au cours de la période à venir.

Jusqu'à la crise politique de début 2009, Madagascar était en train d'amorcer une large réussite sur le plan du développement. Ces 15 dernières années, après l'abandon des politiques économiques socialistes, la croissance réelle de Madagascar a progressé, atteignant un taux moyen annuel de 5,7% entre 2003 et 2007. La pauvreté avait baissé, passant de 80% en 2002 à 65% en 2008, et concernait surtout les zones rurales[40]. Comme le montre le graphique 08, Madagascar a connu des cycles de croissance et de crise au cours des dernières décennies. Malgré les initiatives pour stimuler l'agenda de développement et renforcer la gestion économique et celle du secteur public, des conflits d'intérêts entre cercles politiques et économiques ont nui à la réussite du programme de développement.

Malgré d'importants efforts de réforme depuis dix ans, la gouvernance reste un grand défi pour le développement de Madagascar. Même pendant la période la plus réformatrice (2002-2006) et malgré les buts ambitieux fixés dans le Plan d'action de Madagascar pour 2007-2012[41] , les réformes de la gouvernance ont eu assez peu d'effet.

[40] Banque Mondiale, Revue de la gouvernance et de l'efficacité du développement, Analyse d'économie politique de la gouvernance à Madagascar, Rapport N° 54277-MG, Décembre 2010.
[41] Le Plan d'action de Madagascar, un document du Gouvernement de Madagascar, a été publié par le Fonds monétaire international (2007), République de Madagascar : Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2007. Rapport national du FMI N° 07/59, Washington D.C.

Graphique 08 : Croissance économique et crises politiques à Madagascar

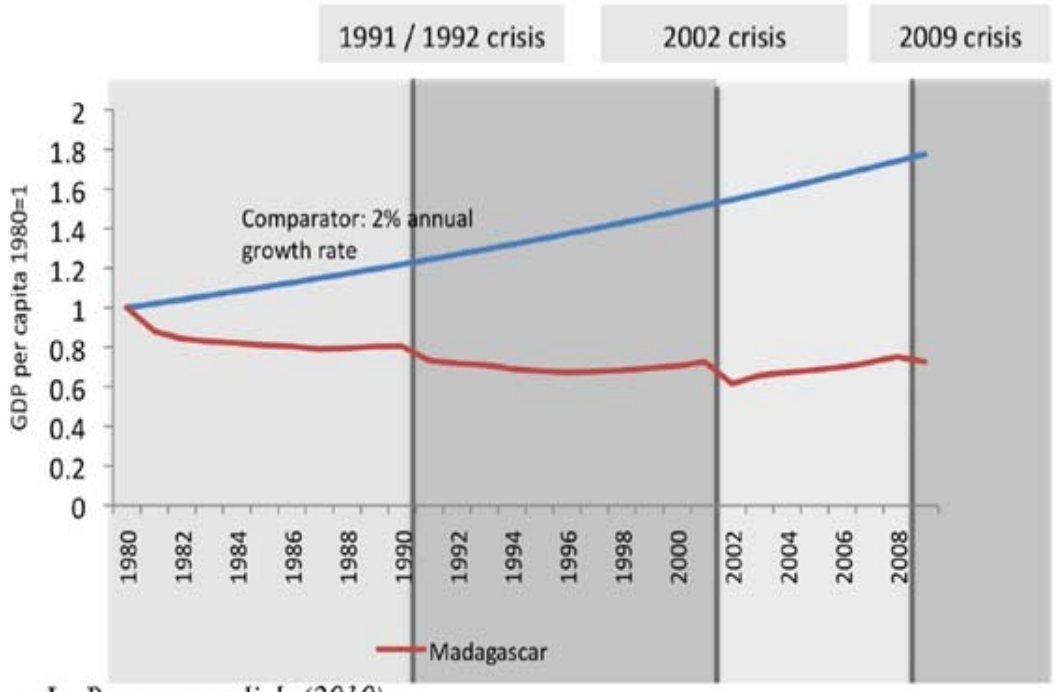

Source : La Banque mondiale (2010)

La gestion des finances publiques et les problèmes de gouvernance sont à la fois la cause et la conséquence de la présente crise. L'absence d'équilibre effectif entre les différents niveaux de pouvoirs de l'Etat et de contrôle mutuel entre eux, la faiblesse des institutions, la confusion entre intérêt public et intérêts privés, l'immixtion des politiciens dans l'application du cadre légal et le sentiment auprès de l'opinion publique d'une impunité générale réduisent l'efficience, la transparence et la responsabilité de l'action publique. Ces problèmes de gouvernance affaiblissent l'efficacité du développement en réduisant la croissance, freinent le développement d'un secteur privé concurrentiel et réduisent l'efficacité des services publics. Des réformes de grande portée ont été tentées, mais leur mise en œuvre a été déficiente, ce qui a nui à leur efficacité d'ensemble.

B. Situation macroéconomique malgache

Après la profonde récession de 2002, au cours de laquelle le Produit intérieur brut (PIB) s'est contracté d'environ 12,7%, suite à la grave crise politique que le pays a connu, l'économie malgache a, 2003 et 2004, renoué avec des taux de croissance positifs de 9,8% et 5,3% respectivement. Ce retournement favorable de la conjoncture est surtout attribuable à la bonne performance des secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur secondaire, qui a enregistré

une croissance annuelle moyenne de 10,1% sur la période 2003-2004, a surtout bénéficié de la bonne tenue de l'activité des entreprises franches, dont la production a enregistré une croissance annuelle moyenne de 51,8% au cours de ces deux dernières années. Quant au secteur tertiaire, qui a enregistré une croissance annuelle moyenne de 8,5% sur la période 2003-2004, sa bonne performance s'explique par celle des branches bâtiment et travaux publics, et transports[42].

En dépit de quelques épisodes difficiles, comme ce fut notamment le cas en 2004, la politique macroéconomique de Madagascar, au cours des cinq dernières années, a globalement continué à être orientée vers le maintien d'un environnement macroéconomique stable, qui favorise la croissance économique et contribue aux efforts de réduction de la pauvreté. Dans l'ensemble, la politique budgétaire à Madagascar apparaît compatible avec les objectifs de stabilité macroéconomique que le pays s'est fixé dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Et le fait que le déficit budgétaire soit financé principalement par des ressources concessionnelles extérieures comme l'APD, réduit les risques d'instabilité macroéconomique d'origine budgétaire.

Dans le domaine de la lutte contre la corruption, des progrès ont été accomplis au cours de la période récente. Ainsi, selon Transparency International, l'indice de perception de la corruption s'est-il amélioré, passant de 1,7 en 2002 à 3,1 en 2004, et le classement de Madagascar s'est aussi amélioré de 16 points puisque ce pays est passé de 99^{ième} sur 102 pays en 2002 à 83^{ième} sur145 pays en 2004[43]. De plus, le « Millenium Challenge Corporation », qui approuve les financements du « Millenium Challenge Account » sur la base des performances des pays éligibles sur un ensemble de critères prenant en compte la qualité de la gouvernance a, le 14mars 2005, sélectionné Madagascar comme le premier pays bénéficiaire des ressources de ce mécanisme. Toutefois, les évaluations de la gouvernance à Madagascar indiquent aussi que la performance du pays dans le domaine de la protection des droits de propriété, du cadre juridique et judiciaire, et de la participation est, pour le moment, en-dessous de la moyenne.

Le Gouvernement vient de publier un rapport préliminaire de mise à jour du DSRP. Selon ce rapport, la croissance économique apparaît comme l'un des déterminants majeurs de l'évolution de la pauvreté dans le pays. Ainsi, la période de forte croissance 1997-2001 au

[42] BAD, République de Madagascar, Document de stratégie par pays 2005-2009, Département des opérations par pays, Région Nord, Est et Sud, Aout 2005.

[43] Transparency International, un organisme de la lutte contre la corruption, rapport 2002 et 2004.

cours de laquelle la croissance a dépassé 5% par an a aussi été celle au cours de la laquelle l'incidence de la pauvreté[44] est passée en dessous de 70%, même si l'écart entre riches et pauvres s'est creusé pendant cette période. Après avoir atteint 80,7% en 2002, suite à la profonde récession économique liée à la crise politique que le pays a connue, l'incidence de la pauvreté est retombée à 73,6% en 2003[45]. Cette baisse de la pauvreté a surtout été le résultat des mesures de relance économique mises en œuvre par le nouveau Gouvernement après la fin de la crise politique. En 2004, un certain nombre de chocs dont la hausse du prix du riz et la dépréciation de la monnaie nationale ont conjugué leurs effets pour engendrer une accélération de l'inflation et une légère hausse de la pauvreté, dont l'incidence, en 2004, a atteint 74,1%.

Tableau 06 : Evolution récente des indicateurs macroéconomiques de Madagascar

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Variations du PIB (en %)	2.2	3.7	3.9	4.7	4.7	6.0	-12.7	9.8	5.3	4.6	4.9
PIB par tête (en U.S. dollars)	292.2	250.7	256.9	248.3	250.3	284.6	278.1	323.9	251.0	281.8	30.8
Inflation CPI (fin de période)		4.8	6.4	10.1	9.9	4.8	13.9	-0.8	27.3	11.4	10.8
Taux d'investissement	12.2	12.8	15.1	14.9	15.0	18.5	14.3	17.9	24.3	22.5	21.8
Taux d'investissement privé	5.0	6.3	6.9	8.0	8.3	11.2	9.5	10.1	11.8	12.3	10.8
Taux d'épargne nationale	7.1	4.7	7.2	6.9	7.7	15.3	7.7	8.9	9.2	8.5	8.7
Solde budgétaire, y compris dons (en % PIB)	-9.1	-8.5	-12.2	-6.1	-6.9	-8.3	-8.4	-9.9	-13.9	-10.1	-10.7
Solde du compte courant, y compris dons (en % PIB)	-6.0	-5.6	-7.5	-5.6	-5.6	-1.3	-6.0	-4.9	-9.3	-10.8	-10.0
Ratio VAN de la Dette (% PIB)					64.1	45.0	29.7	61.7	48.4	41.8	36.3

Source : INSTAT.

[44]En 2003, ce seuil de pauvreté était de 230.800 Ar par an, soit environ 165 Euro.
[45] DSRP Madagascar, un rapport préliminaire de la mise à jour publiée par le Gouvernement Malgache.

C. Bref aperçu sur les orientations économiques et la pauvreté durant la décennie (1997-2007)

Au cours de la dernière décennie, le cadre de définition et de la mise en œuvre des politiques de développement a été profondément marqué par la transition entre les stratégies d'ajustement structurel (ou PAS : Programme d'ajustement Structurel) caractéristiques des années 1980 et 1990, et les stratégies de réduction de la pauvreté (ou DSRP : Document de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté) dont l'élaboration date du début des années 2000.

Devant l'ampleur des désastres sociaux provoqués par les PAS et l'impossibilité d'envisager un recouvrement de la dette des pays les plus pauvres, le FMI, la Banque Mondiale et les pays du G7 ont joué le changement en décidant, en 1996, un plan de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)[46].

C'est dans ce contexte que Madagascar entame dès l'an 2000 une réflexion sur l'élaboration d'un DSRP national. Celle-ci aboutit à la finalisation, en juillet 2003, du premier DSRP malgache qui promeut une stratégie de réduction de la pauvreté s'appuyant sur la restauration de l'État de droit et l'amélioration de la gouvernance, une croissance économique à base sociale élargie, et la promotion du développement humain. Au-delà de la structuration de l'aide au développement, la stratégie élaborée dans le DSRP inspire les documents annuels de politique générale de l'État. Celui de 2006 fixe au gouvernement plusieurs objectifs macroéconomiques (sur la croissance, l'inflation, la stabilité budgétaire et monétaire, la pression fiscale et l'investissement) ainsi que des priorités de développement portant sur: la bonne gouvernance; les infrastructures (routes, télécommunications, énergie) ; l'éducation pour tous; l'eau potable pour tous et l'assainissement; la santé et le planning familial, le SIDA, le paludisme; le monde rural et l'environnement; le développement du secteur privé et le tourisme.

En 2007, le DSRP malgache est remplacé par le« MAP» (Madagascar Action Plan) ou « Plan d'action pour Madagascar» qui fixe les orientations de la politique économique pour la période 2007-2011 et correspond à la seconde génération de documents servant de cadre aux politiques de réduction de la pauvreté. Le MAP fixe plusieurs objectifs précis de réduction de la pauvreté et de développement des services de base à la population. Concernant la réduction

[46]Les pays du G7 sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Canada.

de la pauvreté, l'objectif affiché est un taux de pauvreté de 50 % à l'horizon de 2012, atteint grâce à une accélération de la croissance de 7 % en 2008 à 10 % en 2010.

Du côté des services de base, le MAP se donne pour objectifs un taux de réussite en primaire de 85 % en 2012 (au lieu de 57 % en 2006), notamment à travers l'amélioration du ratio élèves/enseignant de 52/1 à 40/1. Une réduction de la mortalité infantile de 94 %0 en 2006 à 47 %0 en 2012 à travers une augmentation des taux de vaccination ; une augmentation de l'accès à l'eau courante de 31 % à 65 % en 2012 et une couverture de 64 % des municipalités parle réseau routier (au lieu de 35 % en 2006)[47].

Sept ans après l'élaboration du DSRP intérimaire (DSRP-I) et à cinq ans de l'échéance pour la réalisation des OMD des Nations-Unies, un bilan chiffré des performances de Madagascar en matière de croissance et de réduction de la pauvreté permet d'évaluer le chemin parcouru et les défis restant à relever.

En ce qui concerne la situation selon les milieux urbain et rural, les catégories de population pauvres se concentraient dans les zones rurales. En 2005, la zone rurale qui représente près de 80% de la population malgache regroupe près de ¾ des pauvres. Toutefois, il est à remarquer que la croissance économique enregistrée au cours de ces quatre dernières années a profité aussi bien aux ruraux qu'aux individus vivant en milieu urbain. Contrairement aux années précédentes, l'impact est plus significatif en milieu rural qu'en milieu urbain, entre 2002 et 2005, avec des baisses respectivement 12,9 et 9,6 points.

[47] RAZAFINDRAVONONA Jean, RAKOTOMANANA Eric, RAJAOBELINA Jimmy, « Etude sur les échanges entre Chine et Madagascar », Janvier 2008.

Graphique 09 : Evolution des Ratio de pauvreté par Milieu

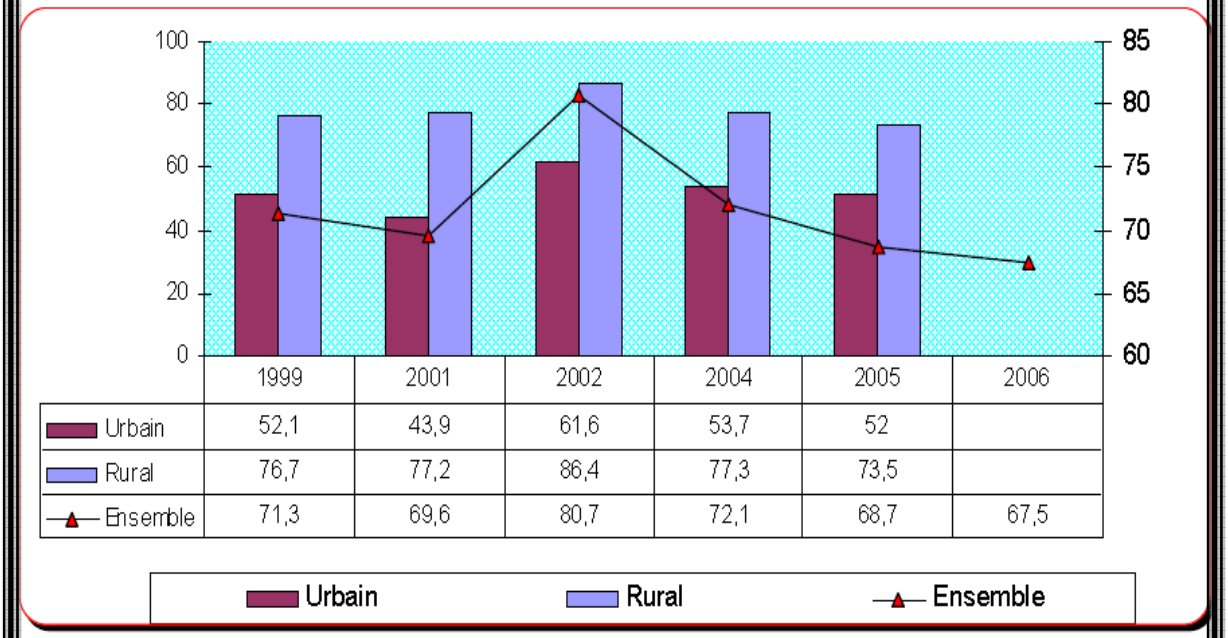

	1999	2001	2002	2004	2005	2006
Urbain	52,1	43,9	61,6	53,7	52	
Rural	76,7	77,2	86,4	77,3	73,5	
Ensemble	71,3	69,6	80,7	72,1	68,7	67,5

Source : INSTAT.

D. Performances économiques récentes de Madagascar[48]

L'année 2002 mise à part, l'économie de Madagascar a progressé à un rythme fort et soutenu au cours des dix dernières années (graphique 10). Sur la première période de la décennie, entre 1997 et 2001, la croissance a ainsi été de 4,5 % par an en moyenne, l'inflation est restée contenue (le taux d'inflation est passé de14 % en 1999 à 8 % en 2001), les exportations ont été multipliées par deux et les réserves de devises ont sensiblement augmenté. À la veille de la crise politique, fin 2001, la croissance avoisine les 7 % et permet au PIB par habitant de progresser sensiblement après quatre décennies de baisse ininterrompue.

[48]GUBERT Flore et ROBILLIARD Anne-Sophie, « Croissance et pauvreté à Madagascar : un aperçu de la dernière décennie (1997-2007) », Institut de Recherche pour le Développement, Marseille 2010, p.28-29.

Graphique 10 : Taux de croissance du PIB en volume et des prix à la consommation, 1997-2008(%)

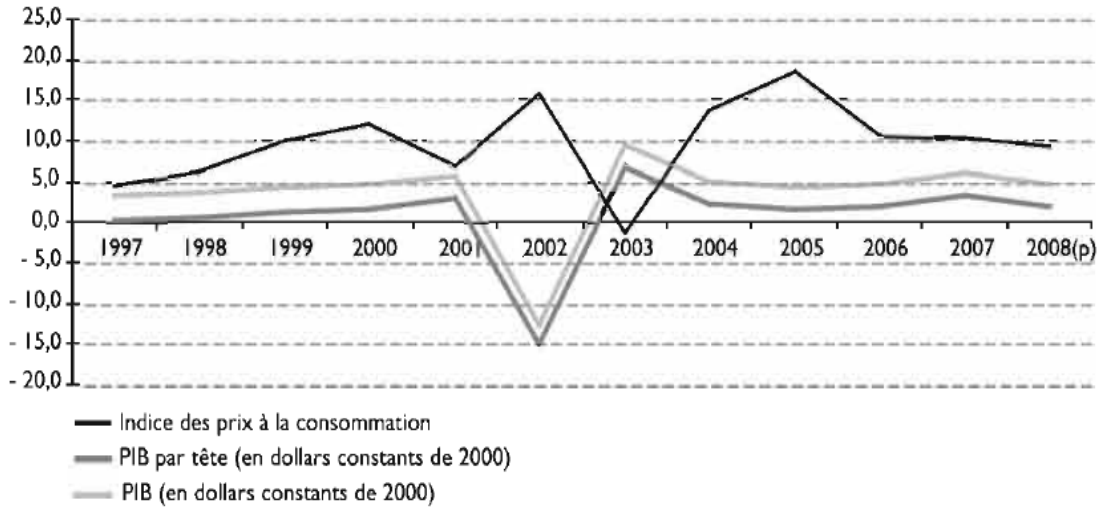

Source : Banque mondiale, World Development Indicators, et projections des services du FMI (World Economie Outlook Database, avril/2009).

Un examen plus attentif des performances de croissance révèle néanmoins une économie à deux vitesses. Les résultats du secteur primaire, dont la part dans le PIB était de l'ordre de 40 % en début de période, sont en effet bien en-deçà de ceux enregistrés dans le secteur secondaire et celui des services : entre 1997 et 2001, la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée en volume n'a été que de 2,4 % dans ce secteur contre 5,5 % dans le reste de l'économie (graphique 11). Outre les aléas naturels (cyclones, sècheresses, invasions acridiennes), à l'origine de la forte volatilité de l'activité agricole, plusieurs contraintes limitent l'expansion du secteur : l'insuffisance du crédit rural et des infrastructures de base nécessaires pour développer la production ; la faible fertilité des sols aggravée par la dégradation de l'environnement due à la déforestation et à l'érosion et le faible niveau technologique des exploitations. Le secteur secondaire, en revanche, a bénéficié de la forte progression de l'activité de la Zone franche industrielle (ZFI) créée en 1989[49]. En 2000, la ZFI comptait 190 entreprises agréées employant 75 000 personnes. Le nombre d'emplois créés a continué de progresser pour atteindre plus de 100.000 à la fin de l'année 2001 (CLING et al,

[49] Uniquement destiné aux entreprises exportatrices, le régime malgache de zone franche offre des avantages fiscaux importants aux entreprises agréées en limitant à 2 le nombre d'impôts auxquels elles doivent se soumettre (l'impôt sur les bénéfices, lBS, et l'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers, IRCM). En outre, les entreprises agréées bénéficient d'une exonération totale de l'lBS pendant une durée allant de 2 à 15 ans selon le type d'activité. À l'issue de cette période d'exonération, les entreprises agréées en zone franche sont en principe soumises à l'lBS au taux unique de 10 %. Elles peuvent cependant bénéficier de nouvelles réductions dans le cadre d'une politique de réinvestissements (RAZAFINDRATANDRA, 1993).

2005). Le secteur tertiaire a quant à lui bénéficié des bonnes performances enregistrées par les activités de transport, de construction et celles liées au tourisme.

Graphique 11 : Taux de croissance nominale du PIB par secteur d'activité, 1997-2007 (%)

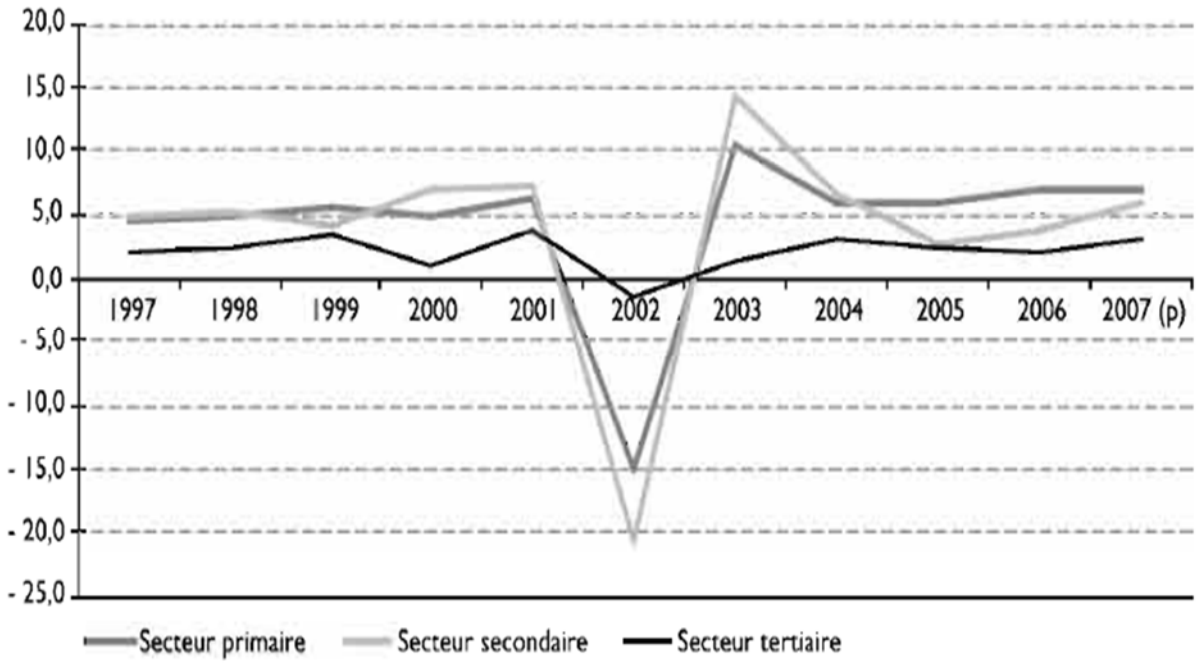

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget/DGE (http://www.mefb.gov.mg)

La crise politique de 2002 qui a suivi les élections présidentielles de décembre2001 a marqué une rupture dans la trajectoire de l'économie malgache. Manifestations populaires, barrages routiers et affrontements armés sporadique sont littéralement paralysé le pays, provoquant l'effondrement du PIB en volume et du PIB par tête (- 12,7 et - 15 % respectivement) et l'envolée des prix (le taux d'inflation était de 25 % en août 2002). Dans le même temps, les flux nets d'investissement direct étranger ont fortement baissé, atteignant en 2002 un niveau inférieur à 10 % de celui enregistré un an auparavant. Les exportations ont également sensiblement diminué et nombre d'infrastructures (routes, ponts, etc.) ont été détruites. En 2004-2005, plusieurs évènements exogènes défavorables sont venus infléchir la trajectoire ascendante de l'économie malgache : l'augmentation significative des prix du pétrole sur le marché international, la mauvaise pluviométrie et son incidence négative sur la

production d'électricité, la chute du cours de la vanille et le démantèlement des Accords multifibres (AMF)[50].

La croissance a connu un nouveau rebond en 2006-2007 grâce à d'importants investissements publics d'infrastructures de communication et de logements sociaux de base[51], au démarrage de la construction de grands projets miniers, dont le projet ilménite de Fort-Dauphin et le projet nickel-cobalt d'Ambatovy, ainsi qu'aux bonnes performances du secteur financier et des télécommunications. Les IDE ont également fortement augmenté sur la période, la Chine (Hong-Kong inclus) devenant, grâce aux projets dans l'industrie extractive, le deuxième investisseur étranger derrière la France.

Bien que réels, les progrès enregistrés dans l'agriculture (+ 2,1 % par an sur la période 1997-2007) demeurent en effet moins rapides que dans les autres secteurs, et insuffisants pour satisfaire tous les besoins de la population. En inscrivant l'objectif de « révolution verte durable» dans le MAP, le gouvernement malgache a cependant pris l'engagement de consentir des efforts pour appuyer les paysans et dynamiser les régions rurales dans lesquelles sont concentrés la plupart des pauvres.

II. LES APPORTS DE L'APD AUX SECTEURS SOCIAUX DE BASE (comme éducation, santé, agriculture) DE 1997-2007 : Cas du secteur santé[52]

L'analyse du soutien de l'APD à quelques secteurs permet d'apprécier le poids de la contribution de l'APD à l'épanouissement de ces secteurs sociaux de bases. De 1997 à 2007, le niveau de l'aide (dons et emprunts) en soutien de ces domaines reste encore faible dans leur ensemble.

La santé, un secteur très déterminant dans la lutte contre la pauvreté. Sur un total de 295 millions de dollars d'APD en 2000, 22,9 millions, soit 7,7%, ont été affectés à la santé qui se situe au troisième rang des priorités après l'appui à la balance de paiement (38,7%) et l'agriculture. En 2001, l'aide a financé près de 35% des dépenses totales de santé, soit en moyenne 2,2 dollars par habitant pour l'année. Avec 33,9 millions de dollars, le montant de l'aide est similaire à sa valeur enregistrée en 1999.

[50] Le lecteur intéressé par les conséquences de la fin de l'Accord multifibres pourra se référer à CUNG et al. (2009).
[51] D'après le ministère des Travaux publics et de la Météorologie, respectivement 2 100 km et 2 537 km de routes nationales et rurales ont été construites ou réhabilitées en 2006, et 8 200 km de routes entretenues.
[52] OMS, « Stratégie de coopération de l'OMS avec les pays (2008-2013) », mission conjointe d'appui à l'approche sectorielle de la santé à Madagascar; juillet 2007, p.08-09.

Au cours de l'année 2002, l'aide à la santé a été réduite à 17,1 millions de dollars en raison de la crise politique. En 2003, le PIP a prévu une subvention en prêts et dons de 25,4 millions de USD (dont 53,9 % sont constituées par des prêts) alors qu'en 1999 et en 2000 ces montants représentaient respectivement 33,7 millions et 33,8 millions comme l'illustre le graphique 12.

Graphique 12 : Evolution des prêts et des dons à la santé de 1999-2003

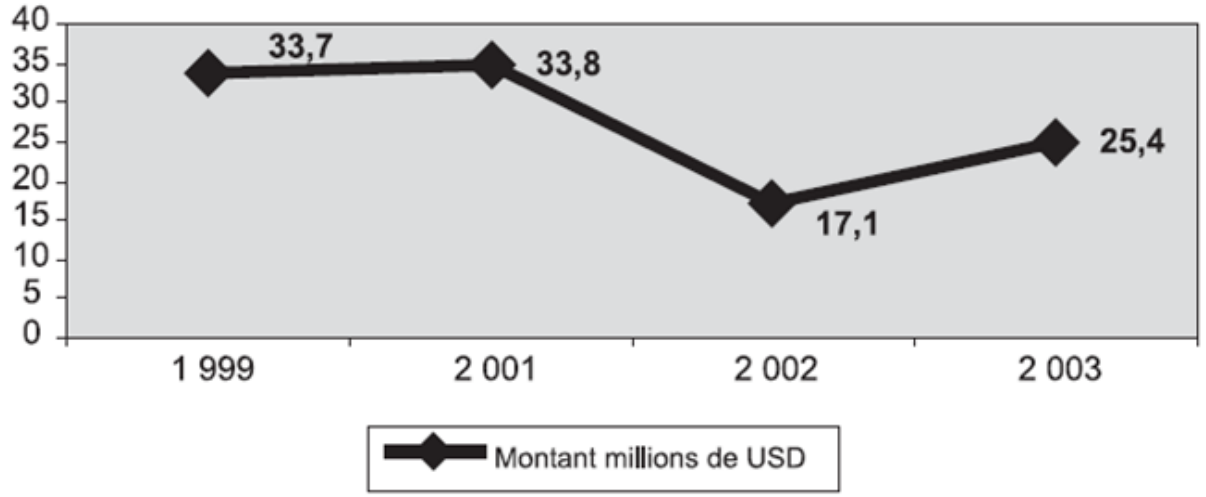

Source : OMS.

Au cours de l'année 2007, dans le cadre du PIP, le montant total de l'aide octroyée au gouvernement s'élevait à 1 057 800 millions d'Ariary et les fonds propres de l'État étaient de 359 700 millions d'Ariary[53]. Les montants de l'aide affectée au secteur de la santé, au planning familial et à la protection sociale étaient de 90 921, 8 millions d'Ariary, ce qui représente 8,6 % de l'aide totale. Ces chiffres indiquent une importante contribution des bailleurs de fonds aux dépenses de santé. Cependant, l'exécution budgétaire de l'aide pour la même année, n'a atteint que de 62,6 %, selon les données fournies par le Ministère des Finances et du Budget.

Avec 11,9 dollars par habitant par an, le montant total des dépenses de santé reste encore loin des 34 dollars par habitant recommandé par la Commission «Macro-économie et Santé» de l'OMS pour financer les soins essentiels de santé et le VIH/Sida.

[53] Données recueillies au niveau du Ministère des finances et du budget.

III. BILAN DE L'APD A MADAGASCAR DE 1997 A 2007

En faisant donc le bilan de l'apport de l'aide, on découvre que malgré quelques impacts positifs, l'APD reste encore inefficace et insuffisante, et la situation économique de Madagascar ne s'est guère améliorée et il y a plutôt pas mal des points et des problèmes qui méritent d'être soulevés.

A. Avantages et limites de l'APD

1. Avantages

En premier lieu, pour les bénéficiaires de l'APD, quand un pays a reçu de l'aide, ses réserves en devises vont augmenter. Par conséquent, les pays récipiendaires œuvreront pour l'augmentation de la productivité, et l'exportation, afin de récupérer le maximum de devises. D'où, le pays aidé enregistrera une amélioration de la balance des paiements et aussi bien du taux de change puisque l'APD peut prendre aussi la forme d'allègement de la dette du pays. Donc, l'aide conduit à un équilibre macroéconomique. Comme nous l'avons vu précédemment, l'APD répond également aux besoins fondamentaux des populations les plus défavorisées. Et l'APD à travers ses différentes formes et caractéristiques comme le cas des dons et prêts, permettent de lutter contre la tendance inflationniste parce qu'ils bloquent les prix des produits sur le marché surtout les produits de première nécessité.

En second lieu, l'APD présente aussi bien des avantages pour les donateurs puisqu'ils trouvent des intérêts tant sur le plan politique qu'économique. Les pays industrialisés ont pu constater le maintien d'un équilibre au sein de leur économique en accordant des aides au développement aux pays du Sud. L'APD fait partie des investissements importants pour les pays riches et un moyen de débouché pour ses produits.

2. Les limites ou critiques de l'aide au développement

Puisque 50 ans d'indépendance n'ont mené à rien quant au développement des anciennes colonies françaises y compris Madagascar, alors il serait peut être vraiment temps de changer de cap ? D'autant qu'en cas de crise mondiale comme c'est le cas actuellement depuis 2008, les pays censés aidés prennent des mesures protectionnistes de leurs intérêts. Et surtout que l'autosuffisance ne profite qu'à une minorité.

Depuis une cinquantaine d'années, les critiques à l'encontre de l'aide publique au développement s'inspirent de trois postures idéologiques de base : **néo-marxiste, populiste et**

néolibérale. Aujourd'hui, les attaques les plus vives contre le système d'aide opèrent une synthèse inattendue entre ces divers courants à priori antagonistes. Pour les critiques néo-marxistes ou radicaux de gauche, l'APD est d'abord un instrument de domination des pays industrialisés sur les pays pauvres. Teresa Hayter[54] affirme dans son ouvrage ***« Aid as imperialism »*** que l'aide fournie par la Banque Mondiale et les pays de l'OCDE sert avant tout les intérêts des pays occidentaux et de leurs entreprises transnationales. L'APD favorise la mainmise sur les ressources des pays en développement par la classe dirigeante des pays occidentaux. L'aide contribue à maintenir les pays pauvres dans une relation de dépendance envers l'Occident. Le lien entre aide et pouvoir de domination s'inscrit au cœur de cette pensée néo-marxiste.

La critique populiste est apparue à la fin de la période coloniale. L'une des figures de proue de ce courant, Raymond Cartier[55]. Il y critique les investissements somptuaires de la France en Afrique. Après la décolonisation, il dénoncera « l'utilisation abusive et contestable » de l'aide française. La critique populiste estime qu'il vaut mieux allouer l'argent du contribuable aux priorités économiques et sociales nationales plutôt que de le gaspiller pour apporter une aide inefficace à des dirigeants corrompus dans des pays lointains.

La critique néolibérale[56] met l'accent sur nombre d'effets pervers de l'aide. Selon les tenants de ce courant, l'APD contribue à gonfler les effectifs d'administrations publiques pléthoriques et inefficaces dans les pays destinataires. De plus, elle apporte un soutien à des régimes et des dirigeants corrompus et non démocratiques. Finalement, l'aide distribuée sous forme de dons fausse le fonctionnement des marchés, nuit à l'entrepreneuriat et offre des situations de rente aux bénéficiaires. Ainsi l'aide au développement réduisait les incitations qui devraient amener les dirigeants de PED à adopter de « bonnes politiques ».

Récemment, les ONG actives dans la coopération au développement ont émis de vives critiques à l'encontre de l'aide, quand bien même elles figurent généralement parmi ses plus ardents défenseurs. Dès la conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002, des voix se sont élevées pour dénoncer la tendance des pays membres du CAD de

[54] HAYTER Teresa, « Aid as imperialism » paru en 1971.
[55] CARTIER Raymond publie en 1956 trois articles dans Paris Match sous le titre « Attention ! La France dilapide son argent ».
[56] BAUER Peter, "Dissent on Development", Cambridge Harvard University Press, 1972. L'aide a un effet dissuasif sur l'investissement, donc elle est néfaste au secteur privé et entrave par conséquent le développement.

l'OCDE à inclure dans les statistiques de l'APD des dépenses qui ne contribuent en rien à la lutte contre la pauvreté ni à l'amélioration du bien-être des populations sur le terrain. Pour « Action Aid International (2005) », deux tiers des flux d'APD fournis en 2003 représentent une « aide fantôme » : 20 % de l'aide sont investis dans des projets de coopération technique inefficaces dont les prix surfaits profitent essentiellement aux consultants des pays donateurs ; 14 % de l'APD sont enregistrés au titre de mesures de désendettement qui ne correspondent qu'à des jeux d'écriture comptable ; de plus, l'APD se trouve gonflée par des coûts de transaction excessifs liés aux frais administratifs et de coordination de l'aide.

B. Bilan positifs et négatifs

1. Bilan positifs

Nous sommes tous rendu-compte qu'à Madagascar, des millions d'enfants meurent chaque année d'extrême pauvreté et de maladies qui sont soit évitables, soit traitables, ou les deux à la fois. Mais le Gouvernement Malgache en tant que pays pauvres n'arrive pas résoudre ces problèmes par leur propre moyens. Donc, le pays a besoin d'un apport en aide venant de l'extérieur. En prenant par exemple dans la partie Sud de la grande île, le PAM, le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme et l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination qui sauvent des vies par milliers par an.

Les aides, quelques soient leurs formes (dons, prêts) ou leurs types (bilatérales, multilatérales) sont tous financées par les bailleurs. Ces aides sont donc les excédents que chaque pays possède. C'est-à-dire que l'APD fait partie de source de financement et d'allègement de la dette extérieure afin d'améliorer le balance de paiements et la croissance économique de Madagascar. Et des études ont montré aussi que l'aide permet d'accroître la consommation ainsi que l'exportation.

Les programmes d'APD sont généralement des programmes qui nécessitent une quantité importante de main d'œuvre. L'APD est donc un moyen de création d'emplois et des mains d'œuvre ; et elle permet de lutter donc par conséquent de lutter contre le chômage. En ce qui concerne le processus de lutte contre la pauvreté, surtout dans le défi da la réduire de moitié en 10 ans comme qui figure dans le DSRP, doit permettre l'établissement d'un ordre de priorité plus adéquate et capable de distribuer les fruits de la croissance et à relever de manière normale le niveau de vie de la population. Donc, les mesures prises par l'OCDE et le CAD dans le processus de mise en œuvre de l'APD répondent aux sollicitations et impératifs

de développement du Madagascar. Par conséquent, l'aide est susceptible d'améliorer le niveau et les conditions de vie de chaque individu d'un pays bénéficiaire.

Sur le plan environnemental, l'APD fait partie des moyens qui permet au gouvernement malgache et aussi bien qu'à toutes entités publiques que privés du pays de réaliser un développement durable dans tous les domaines. Comme la mise en place du PAE (Plan d'Actions Environnementales) en premier lieu à Madagascar, puis le lancement du PADR[57] (Plan d'Action pour le Développement Rural) avec GTDR (ou Groupe de Travail de Développement Rural) en 1999, et enfin à partir de l'année 2006, la mise en œuvre de MAP (Madagascar Action Plan) qui marque l'inscription récente du développement durable dans la politique générale de l'Etat Malgache. Or tous ces différents plans d'actions et des stratégies sont pleinement financés à travers des ressources venant de l'extérieur sous forme d'aides par l'intermédiaire des bailleurs qui sont présents dans le territoire Malgache. D'où, les programmes d'APD reposent sur le fait d'aider le pays dans sa politique de développement et d'atteindre comme l'objectif le développement durable.

Ainsi, l'APD a quand même eu des effets positifs sur l'économie malgache. Certes, ces retombées sont timides mais elles sont significatives dans le sens où elles n'auraient pu être réalisées sans le concours de l'aide au développement. L'aide humanitaire et l'aide au développement sont évidemment associés à des préoccupations altruistes et généreuses, au Nord, et à des besoins réels, au pays Sud comme le cas de Madagascar. Mais leur impact sur les sociétés qui en sont bénéficiaires est loin d'être simple et elles induisent un certain nombre d'effets pervers ou négatifs que la socio-anthropologie du développement a mis en évidence. Divers exemples en seront examinés en Afrique : phénomènes de dépendance, créations de rentes, accroissement de la corruption, délégitimation des administrations locales, stratégies opportunistes de contournement et de détournement, multiplications des malentendus, frustrations et incompréhensions entre donataires et récipiendaires, relations clientélistes, développement du double langage et des écarts entre discours et réalités. Les diverses formes d'aide ne sont donc pas seulement des solutions, mais aussi des problèmes. Leurs réformes sont nécessaires, mais elles impliquent d'accepter les diagnostics de la recherche empirique, qui écornent bien souvent les diverses idéologies humanitaires ou développementistes.

[57] Fortement appuyé lui aussi par la Banque Mondiale au travers du Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR).

2. Bilan négatifs

Des sommes astronomiques ont été englouties dans la coopération au développement considérée comme un élan de solidarité des pays riches envers les pays pauvres. Il faut avouer que le bilan est dans l'ensemble négatif même si cette coopération a pu par ici, par là générer quelques effets positifs. Les principales causes peuvent se résumer de la manière suivante :

- les projets réalisés dans le territoire Malgache ont souvent été conçus dans les officines des pays donateurs (qui sont le pays du Nord) sans tenir compte des besoins et attentes des populations concernées ;
- le manque de coordination dans la gestion de l'aide bilatérale et multilatérale fait de celle-ci un instrument de chantage puisque gérée par les seuls bailleurs de fonds ;
- la faiblesse des structures institutionnelles à Madagascar laminées par un environnement macro-économique instable précarise le personnel administratif qui adopte un comportement prédateur ;
- les mécanismes financiers qui organisent les échanges internationaux ne sont pas de nature à créer des richesses pour un plus grand nombre de citoyens.

Par ailleurs, ce bilan sombre de la coopération au développement est étroitement lié au contexte des relations Nord/ Sud[58] (c'est-à-dire le rapport entre les pays donateurs et pays bénéficiaires). Au lendemain de la deuxième guerre mondiale (1945) et dans la mouvance de la guerre froide (1947), les anciennes puissances coloniales instaurent d'autres types de rapports avec leurs anciennes colonies. Les relations bilatérales coloniales cèdent la place à la « coopération au développement ».

En ajoutant à cela donc, l'aide au développement encourage la corruption et permet à des régimes de se maintenir artificiellement. En raison des montants importants qu'elle engage, elle attise des convoitises et peut aviver des tensions ethniques, pouvant parfois conduire à la guerre civile. Sur le plan économique, l'aide nuit à la compétitivité des secteurs productifs, réduisant leur capacité à exporter.

[58]Le concept Nord-Sud ne se résume pas à une réalité géographique car, il exprime l'inégalité de développement entre deux ensembles de pays. Cette expression s'est généralisée à partir des années 70. Auparavant l'expression en vogue était métropoles et colonies.

Ce n'est donc pas un hasard si, selon l'auteur, entre 1970 et 1998, c'est-à-dire durant la période au cours de laquelle l'aide au développement était au plus haut, la pauvreté a augmenté de 11% à 66%. Au fond, l'aide souffre d'un défaut essentiel : elle détruit les incitations à évoluer, à se réformer et à se développer.

IV. REPENSER L'APD A MADAGASCAR : SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Cinquantenaire des indépendances africaines offre l'occasion de dresser un bilan enrichi par l'expérience pratique de diverses initiatives. Ainsi, l'APD n'échappe pas à la critique. Très controversée, elle serait source de néocolonialisme et d'appauvrissement accéléré des populations selon certains, mais pragmatique pour d'autres… Le seul point d'accord pour tous : il faut aujourd'hui repenser un modèle éculé. A travers le monde, et notamment au Nord, de nombreuses propositions s'élaborent.

Il faut modifier les formes et les modalités de la coopération internationale. Dans le cas de la France, une stratégie géopolitique rénovée doit être capable d'agir de façon souple sur un plan bilatéral, comme multilatéral, au service d'une vision gouvernementale du développement dans laquelle l'aide économique s'articule sur un enjeu politique et économique. L'avenir du monde en développement dépend principalement de lui-même mais certaines situations sont si difficiles qu'on ne peut en sortir seul. Madagascar a besoin d'aide mais d'une aide qui pour l'essentiel participe à débloquer ses propres forces : le développement se conquiert, il ne se parachute pas.

- **Accroître l'efficacité de l'aide** : puisqu'en principe les faiblesses de l'aide proviennent de la mauvaise consultation des principaux bénéficiaires, de l'environnement mal adapté, ainsi que la mauvaise évaluation des besoins.

L'analyse des déterminants de l'efficacité de l'aide fournit une série d'enseignements sur les moyens d'accroître l'efficacité de l'aide, assez largement acceptés par la communauté internationale, mais dont la mise en œuvre s'est jusqu'à présent heurtée à d'importantes difficultés politiques et opérationnelles.

Améliorer la politique économique menée par les PED puisqu'elle est l'un des facteurs qui conditionnent la plus ou moins grande efficacité de l'aide afin d'avoir une meilleure coordination de l'aide. Telle est d'ailleurs depuis toujours la justification de la conditionnalité

attachée par les donneurs aux déboursements de leur aide. Pour recevoir un programme budgétaire global ou sectoriel, une aide à la balance des paiements ou encore bénéficier d'une annulation des dettes, les PED doivent négocier un programme de mesures à prendre avec leurs bailleurs, en particulier avec le FMI et la BM, mais aussi avec certains donneurs bilatéraux.

Harmoniser les pratiques des donneurs et mutualiser la surveillance qu'ils exercent sur la politique des receveurs d'aide. Donc, un effort doit être fourni des deux côtés aussi bien de la part des donateurs que des bénéficiaires. Au minimum, il s'agit d'éviter des exigences discordantes en matière de politique économique. L'objectif est aussi d'accroître la capacité d'absorption des flux d'aide en évitant qu'une grande part de la faible capacité des administrations des PED ne soit accaparée par de multiples réunions avec les représentants des divers organismes d'aide et par la mobilisation des fonds selon des règles et procédures spécifiques à chaque source d'aide. A cet égard sont soulignés les coûts d'une fragmentation de l'aide en une multitude de projets et d'agence dispensatrices, ce qui fait ressortir en corollaire la supériorité d'une aide donnée sous forme budgétaire permettant la définition d'une stratégie de développement.

Améliorer la prévisibilité des flux d'aide, il convient non seulement selon la théorie du « big push » d'accroître l'aide sans doute de les doubler selon les premiers calculs relatifs à la réalisation des « OMD », mais aussi de la maintenir à un niveau élevé et le plus prévisible possible pendant de nombreuses années. L'efficacité de l'aide pour promouvoir la croissance dépend de sa capacité à accroître le capital humain des PED. Les dépenses nécessaires ne sont pas tant des dépenses d'investissements matériels (construction d'école) que des dépenses de fonctionnement (salaires des maîtres, paiements des fournitures scolaires). Il est inutile de lancer un programme d'éducation qui ne serait pas assuré par le financement des charges récurrentes sur plusieurs années. Prévisibilité de l'aide n'est pas synonyme d'absence de variabilité de l'aide. Si l'aide est dirigée vers les pays vulnérables car soumis à des chocs externes, il est souhaitable que le profil temporel de l'aide s'adapte à la conjoncture des pays aidés, mais selon des règles connues à l'avance.

En bref, le résumé des débats sur l'efficacité de l'aide montre combien il est difficile de juger de l'efficacité de l'aide au développement même toutes provenances confondues. Plusieurs raisons amplifient la difficulté quand il s'agit de juger de l'efficacité d'une source d'aide particulière.

- **Sortir de la dépendance de l'aide** : après trois générations, le bilan de l'APD en Afrique est catastrophique et non pas glorieux : 500 milliards de dollars d'aide qui n'ont pratiquement rien donné. Pourquoi ? Donc on montrera, dans un style limpide, les effets pervers de l'aide sur les incitations à l'entrepreneuriat, aux réformes structurelles et au changement démocratique.

A Madagascar comme dans tous le continent Africain, le potentiel entrepreneurial, clé du développement, s'exprime sur chaque marché du continent. Il est malheureusement étouffé, rejeté dans l'informel, par des procédures bureaucratiques iniques. Madagascar a donc besoin d'instaurer un cadre institutionnel d'Etat de droit, de manière à réduire l'incertitude des acteurs économiques et poser les bonnes incitations : amélioration du climat des affaires par la simplification des procédures et la baisse des coûts d'enregistrement divers, meilleure définition et protection des droits de propriété.

La première raison serait que l'aide génère de mauvaises incitations, et ce, pour de nombreux acteurs qui y gravitent autour. D'abord, les multiples bureaucraties de l'aide, qui manquent d'indicateurs de performance et de mécanismes de retour d'information, ne sont pas tenues pour responsables des résultats de leurs actions, organisées avec de l'argent public. Leurs employés n'ont-ils donc pas implicitement intérêt à maintenir la dépendance des pays du Sud ? Et ce d'autant que, en cas d'échec, la réponse est à coup sûr un appel à davantage d'aide, et non à une remise en question du modèle... Ensuite, les pays donateurs ne donnent pas par pur altruisme : ils avancent leurs intérêts stratégiques et économiques. L'aide liée a impliqué par exemple que le pays récipiendaire achète en contrepartie au donateur, à un prix généralement plus élevé que le marché. Ce mécanisme empêche les pays « aidés » de profiter des bienfaits de la concurrence internationale. C'est l'exemple de l'aide alimentaire qui est par ailleurs déversée en Afrique et que les grands gagnants sont les producteurs du Nord : ils sont doublement protégés, par « l'élimination », à travers le mécanisme de l'aide, des produits excédentaires risquant de faire baisser les prix sur leurs marchés, et par le protectionnisme, que l'aide permet de moralement justifier (une « compensation »). On empêche ainsi le développement des marchés de producteurs au Sud, qui représenteraient une rude concurrence pour les lobbies agricoles européens ou américains.

Par ailleurs, les pires dictateurs ont été particulièrement choyés par les donateurs occidentaux. C'est ici un des effets pervers majeurs de l'aide : si elle a permis à des gouvernants corrompus de se maintenir au pouvoir contre la volonté de leur peuple, ne leur a-

t-elle pas aussi fourni une incitation à faire perdurer la misère pour justifier toujours davantage d'aide ? Il y a donc un cercle vicieux : l'aide à Madagascar empêche l'établissement d'institutions efficaces, favorise la corruption et les comportements de recherche de rentes, l'attente de charité, même de la part du simple citoyen (éteignant ainsi peu à peu l'esprit d'initiative). En termes de géostratégie, cette situation ne permet-elle pas aux grandes puissances de plus facilement négocier leur accès aux ressources fabuleuses de Madagascar ? Plutôt que devoir faire face à une vraie démocratie qui poserait ses conditions, autant maintenir au pouvoir un gouvernant « ami », alimenté par l'aide extérieure, la tenue d'élections de façade permettant de garder bonne conscience.

Si à Madagascar, l'aide a été globalement un échec jusqu'à aujourd'hui, c'est d'abord parce que derrière les bonnes intentions se cachent les intérêts de quelques uns. Mais l'aide a aussi pour défaut d'être inefficace pour des raisons que les économistes ont mis au jour depuis près d'un siècle en matière d'économie planifiée. L'aide fonctionne essentiellement sur la base de la planification. Or, cette dernière bute sur le problème de la connaissance : comment connaître les vrais besoins locaux ? Comment coordonner les multiples projets ? Comment évaluer les échecs et les succès ? Comment savoir qui est responsable ? Pour les récipiendaires potentiels réellement nécessiteux, comment savoir où et comment exprimer son besoin ?

L'aide au développement doit aujourd'hui être repensée comme un levier favorisant le progrès technique, la croissance et la distribution équitable des revenus. Il n'y a souvent pas d'autre choix que d'acheter les outils et d'importer le savoir faire nécessaire. Il faut exporter pour avoir les moyens de s'équiper, de là à penser que l'exportation est la composante principale du développement. Quels qu'en soient les moteurs, le développement s'observe comme la capacité d'une population sur un territoire donné à produire dans chaque période un peu plus que dans la période précédente, et à distribuer ce faisant davantage de revenus dans des conditions d'équité suffisante pour que la grande masse de la population consomme davantage.

CONCLUSION GENERALE

Le volume financier de l'aide publique au développement semble dérisoire pour compenser les dynamiques inégalitaires de l'économie mondiale. De plus, la destination officielle de l'aide publique au développement des pays du CAD est opaque, incontrôlée, pétrie de contradictions. Les accusations de détournement dont elle fait l'objet sont multiples et argumentées. Les principales activités financées semblent très éloignées des besoins prioritaires des populations. Enfin, le manque de succès de l'aide au développement est généralement présenté comme la preuve que les pays du Sud sont des "puits sans fond" qui engouffrent indéfiniment l'aide occidentale. En réalité, l'aide occidentale est un moteur de profit politique et économique pour les puissances occidentales. Dans ces conditions, l'aide publique au développement agit comme le révélateur d'une situation politique inacceptable et d'un contexte mondial désastreux. Cette situation pose également la question de la nature de notre actuel régime politique : sommes-nous en démocratie?

Comme nous l'avons constaté précédemment, la principale critique que l'on pourrait formuler aux différents programmes de la coopération au développement réside dans leur constat l'échec. Son fruit a bénéficié à certains groupes d'intérêts qui se situent aussi bien au Nord qu'au Sud. Les populations rurales et urbaines de Madagascar, premiers bénéficiaires théoriques de cette coopération au développement, ont été volontairement exclues. Il est temps de changer les termes de ce débat, car ce n'est pas cette aide uniquement qui va développer cette grande île. Il appartient aux gouvernements et à l'Etat Malgache d'élaborer et de mettre en œuvre de véritables politiques de développement et de redéfinir les rapports qu'ils souhaitent avoir avec les pays dits riches ou développés.

Si cette APD peut s'avérer un formidable levier pour l'économie Malgache, elle est, depuis plus de cinquante ans, avant tout un frein au développement général de Madagascar voire l'Afrique puisque ce sont les bailleurs de fonds qui, de fait, choisissent les secteurs à développer, secteurs qui correspondent exclusivement aux besoins occidentaux :

- La faillite des élites et de leaders politiques malgache qui, il ne faut pas oublier, sont formés, en total décalage avec les réalités humaines et économiques de leurs pays, dans les grandes universités françaises ou anglaises, institutions de leurs anciens tuteurs politiques. Non seulement leurs formations sont inadéquates au contexte malgache, mais elles ont tendance à leur apprendre tous les vices des sociétés modernes : corruption, art de la rhétorique politique vidée de sens, etc.
- La question de la nécessaire initiative malgache pour sortir de la dépendance politique et économique de leurs anciens maîtres, d'autant qu'un certain nombre de pays africains comme le cas de la grande île qui ont depuis quelques temps de nouvelles clés en main, en particulier l'outil formidable de l'énergie pétrolière, les richesses minières, qu'il faut négocier aux mieux et donc il faudra réutiliser aux mieux mannes ; car elles ne dureront pas.
- L'affectation de l'aide internationale qui ne doit pas être perçue comme un outil de domination, alors même que la relation don/contre-don devrait largement jouer en faveur de Madagascar vu les faibles montants distribués par l'Occident et les avantages retirés en retour par ce même occident.

Ainsi, au regard des observations précédentes, quelques améliorations dans le dispositif de gestion de l'aide sont nécessaires et peuvent s'articuler autour des points suivants :

- Centrer l'aide sur les objectifs du millénaire pour le développement ;
- Accroître la capacité d'absorption de l'aide de manière à ce qu'elle soit bénéfique aussi bien à la croissance qu'à la réduction de la pauvreté ;
- Utiliser des marchés internationaux d'obligations en tirant parti des rendements décroissants ;
- Encourager la politique chinoise d'investissement dans les infrastructures ;
- Se battre contre l'Europe et les Etats-Unis pour développer les exportations des produits alimentaires et les matières premières ;
- Encourager les intermédiaires financiers et la micro-finance.

En définitive, l'aide peut contribuer au décollage économique d'un pays comme Madagascar et aussi bien pour les pays africains ; mais, son efficacité exige la prise en compte d'autres variables socio-économiques. C'est pourquoi des études ultérieures gagneraient à

intégrer de façon explicite la question de la redistribution du revenu dans l'analyse de l'efficacité de l'aide.

Voilà plus d'un demi-siècle que l'aide au développement est pratiquée dans le monde en vue de lutter contre la pauvreté. Pendant tout ce temps, le continent africain et surtout Madagascar, en tant que pays parmi le plus pauvre du monde, fut la destination privilégiée de cette aide, qu'elle soit multilatérale ou bilatérale, publique ou privée. Cette « préférence » des bailleurs laisse à penser qu'à nos jours, Madagascar fortement aidé serait sortie de la misère que la rongeait. Pourtant, Madagascar peine à évoluer. En effet, la majorité des pays africains vivent encore en deçà du seuil de pauvreté lequel est de 1$/jour. Il y a donc incohérence entre cette grande affluence de l'aide et cette situation de sous-développement persistant à Madagascar.

Les intérêts de bailleurs viennent avant la prise en considération de la situation du pays si bien que les politiques mises en œuvre sont quasi-inopérantes pour les pays aidés. Du côté de ce dernier, les populations, du fait de leur faible participation à la vie socio-économique et politique de leur pays ne sont pas conscientes de l'importance ou de l'existence même de cette aide. A cela s'ajoute une haute sphère affectée par la corruption qui détourne l'aide de son allocation initiale.

Ainsi, force de constater que l'APD n'a pas réellement marché pour Madagascar jusqu'à maintenant. A travers cette étude, l'APD doit permettre aux gouvernements bénéficiaires de pouvoir penser le développement et mettre en œuvre une réelle stratégie sur le long terme. Le rôle des pays donateurs ne doit pas s'arrêter au contrôle et aux prises de décisions concernant l'aide, ces pays peuvent s'investir dans l'accompagnement des gouvernements afin qu'ils s'impliquent plus dans une meilleure gestion. La qualité de la gouvernance des Etats est à prendre en compte, sans oublier que les donateurs et les bénéficiaires doivent coordonner leurs efforts pour accroître l'efficacité de l'aide.

La multiplicité des projets qui d'après les études coûtent chers et ne favorisent pas une amélioration de la situation économique des pays doit cesser. L'important est que les pays bénéficiaires fassent plus d'effort pour s'impliquer davantage pour avoir une politique économique plus efficace et transparente. Politiquement, une démocratisation des institutions politiques est nécessaire pour que les gouvernements travaillent librement et publient

ouvertement les rapports des projets. Quant aux donateurs, ils doivent éviter la multiplication des projets, en s'adressant davantage aux institutions locales et ne les impliquant plus.

Par ailleurs, pour paraphraser le « moins d'Etat, mieux d'Etat », le « moins d'aide, mieux d'aide » passe par une réflexion plus approfondie sur la nature et l'histoire des Etats avec lesquels traitent les donateurs. La coupure est en effet frappante entre les connaissances élaborées dans les milieux académiques sur les différentes dimensions du sous-développement et la littérature accumulée au sein des agences d'aide, qui s'est autonomisée sur la longue durée. Cette autonomisation a pu être considérée comme un fondement de la rationalité de l'aide et non un simple effet latéral. Sans parler des sciences sociales, déjà une rigoureuse réflexion économique serait utile. Les causalités des processus et les hiérarchies des actions sont souvent effacées par le dispositif fragmenté des projets. L'Etat est le plus souvent pensé dans le cadre néo-classique ou de la théorie des Choix Publics comme une entité centrée sur le *rent-seeking*. Ceci est corrélatif d'une « sous-théorisation de l'Etat ». Les théories économiques acceptées dans le monde développé sont oubliées au profit de considérations contradictoires, descriptives et parfois peu compatibles avec des objectifs de développement. Un exemple en est la mode de l'« informel » censé représenter les vrais signaux du marché, pourtant dévastateur pour les recettes fiscales tant requises par le Fonds monétaire et facteur de faibles taux de pression fiscale contraignant précisément les Etats à recourir à l'aide pour financer leurs budgets et les infrastructures sociales

L'efficacité des politiques de financement du développement à travers l'aide extérieure n'a jamais été évidente. Il en est ainsi, parce que les relations entre les variables sont souvent ambiguës. Cependant, au terme de cette étude, il ressort que le pessimisme affiché par certains analystes à l'égard de l'efficacité de l'aide dans les pays d'Afrique subsaharienne est un peu exagéré. Certes, l'impact de l'aide sur la croissance est peu perceptible ; mais, les résultats ont montré que, lorsque les pays ont la capacité de contrôler le niveau de la corruption, l'aide peut aider à réduire directement l'indice de pauvreté humaine. Toutefois, la pratique de la bonne gouvernance, tout en améliorant la croissance, peut aller de pair avec l'aggravation de la pauvreté. Alors, il est important que les structures locales soient impliquées dans la mise en œuvre des projets, les pays bénéficiaires doivent de leur côté veiller à ce qu'il y ait une bonne coordination et doivent s'approprier l'aide et non pas laisser aux donateurs la prise de décision.

ANNEXES

➢ ANNEXE 1 : PANORAMA DES BAILLEURS DE FONDS PRESENT A MADAGASCAR

Nom de l'organisme	Adresse internet	Demandeurs cibles	observations
1- Multilatéraux			
Fonds Monétaire International	E-mail : mramino@imf.org URL mondial : http://www.imf.org URL sur Madagascar : http://www.imf.org/external/country/MDG/index.htm	Etat	
Banque Mondiale	E-mail : wbmadagascar@worldbank.org URL mondial : http://www.worldbank.org URL sur Madagascar : http://www.worldbank.org/madagascar	Etat	
FID	http://www.fid.mg/	Associations et ONG, communes	Développement, post urgence, aide alimentaire
Union Européenne	http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm http://www.delmdg.ec.europa.eu/accueil.html http://ec.europa.eu/europeaid/work/funding/beneficiaries/index.cfm?lang=fr&mode=SM&type	Etat, société civile	Europe Aïd
Banque Africaine de Développement	http://www.afdb.org/fr/countries/southern-africa/madagascar/3/	Etat	Economie
ONU - UNICEF	http://www.unicef.org/french/infobycountry/madagascar.html	Etat / société civile	Enfance
ONU-Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	E-mail : registry.mg@undp.org URL mondial : http://www.undp.org/french URL à Madagascar : http://www.snu.mg/pnud/	Etat / société civile	Secteur social
FAO	E-mail : FAO-MG@fao.org URL mondial : http://www.fao.org	Etat / société civile	Agriculture / nutrition
FIDA	E-mail : h.rakotondratsima@ifad.org URL mondial : http://www.ifad.org URL sur Madagascar : http://www.ifad.org/french/operations/pf/mdg/index.htm	Etat / société civile	Agriculture
OIT	E-mail : antananarivo@ilo.org URL mondial : http://www.ilo.org	Etat / société civile	Travail
OMS	E-mail : raminosoav@mg.afro.who.int URL mondial : http://www.who.org URL sur Madagascar : http://www.who.int/countries/mdg/fr/	Etat / société civile	Santé

ONUDI	E-mail : office.madagascar@unido.org URL mondial : http://www.unido.org URL sur Madagascar : http://www.unido.org/office/madagascar	Etat / société civile	Développement industriel
ONUSIDA	E-mail : onusida.mg@undp.org URL mondial : http://www.unaids.org URL sur Madagascar : http://www.unaids.org/en/Regions_Countries/Countries/Madagascar.asp	Etat / société civile	Santé
UNESCO	E-mail : ji.ranaivozanany@unesco.org URL mondial : http://www.unesco.org/fr/ URL à Madagascar (patrimoine mondiale) : http://www.unescopm.mg	Etat / société civile	Patrimoine
UNFPA	E-mail : madagascar.office@unfpa.org URL mondial : http://www.unfpa.org URL sur Madagascar : http://madagascar.unfpa.org/index.html	Etat / société civile	Population
Programme alimentaire mondial (PAM)	E-mail : wfp.antananarivo@wfp.org URL mondial : http://www.wfp.org	Etat / société civile	Aide alimentaire
2-Bilatéraux			
Ambassade d'Allemagne	http : //www.ambafrance-mada.org/ambafrance-mada/	ONG et associations malgaches, coopérations décentralisées françaises	
Agence française de développement	http : //www.afd.fr/jahia/Jahia/site/afd/lang/fr/pid/5334	ONG et OSI françaises	Plusieurs outils : FISONG, CLFM,
Ambassade d'Allemagne	http : //www.antananarivo.diplo.de/Vertretung/antananarivo/fr/07/Entwicklungszusammenarbeit.html	ONG	
KFW	http : //www.kfw-entwicklungsbank.de/EN_Home/LocalPresence/Sub-Sahara62/Office_Madagascar/index.jsp	Etat	Projets environnementaux et aide budgétaire
GTZ	http : //www.gtz.de/en/weltweit/afrika/587.htm	ONG	
Ambassade des USA	http://embassy-finder.com/fr/usa_in_antananarivo_madagascar	ONG	
USAID	http : //www.usaid.gov/locations/sub-saharan_africa/countries/madagascar/	ONG	

MCC	http : //www.mcc.gov/mcc/countries/madagascar/index.shtml	ONG	
Ambassade du Japon	http://embassy-finder.com/fr/japan_in_antananarivo_madagascar	ONG	
JICA	http : //www.jica.go.jp/madagascar/english/	ONG	
Ambassade de Suisse et Inter coopération Suisse	http : //www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Pays/Afrique_orientale_et_centrale/Madagascar	ONG	

➢ ANNEXE 2 : VUE GENERALE DES OMD A MADAGASCAR

En 2000, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a précisé le sens et les objectifs de l'aide publique au développement et a mis en place « les Objectifs du Millénaire pour le Développement (ou OMD) ».

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté			
Cible 1 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté l'extrême	1. Ratio de pauvreté	Potentiellement	Moyen
Cible 2 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté alimentaire	2. Incidence de la pauvreté alimentaire 3. Taux d'insuffisance pondérale des enfants	Probablement Potentiellement	Faible mais s'améliorant Moyen
Objectif 2 : Assurer une Education primaire pour tous			
Cible 3 : En 2015, les garçons, tout comme les filles terminent leur éducation primaire	Le taux net de scolarisation Le taux d'achèvement	Potentiellement Potentiellement	Moyen Moyen
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes			
Cible 4 : Eliminer les disparités selon les genres dans l'enseignement primaire	Ratio filles/garçons dans l'éducation (primaire, secondaire, universitaire, ensemble)	Potentiellement	Moyen
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile			
Cible 5 : Réduire de 2/3, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moitié de 5 ans	Taux de mortalité infantile Proportion d'enfants agés de 1 an vaccinés	Probablement Potentiellement	Moyen Moyen

	contre la rougeole		
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle			
Cible 6 : Réduire de ¾ entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Proportion des naissances assitées par du personnel de santé qualifié	Potentiellement	Moyen
Objectif 6 : le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies			
Cible 7 : D'ici 2015, avoir stopper la propagation du VIH/SIDA et commence à inverser la tendance actuelle	Taux de prévalance sur les femmes enceintes	Données insuffisantes	Faible mais s'améliorant
Cible 8 : D'ici 2015, avoir maitriser le paludisme et d'autres graves maladies, et commence à inverser la tendance actuelle	Taux d'incidence du paludisme	Probablement	Moyen
Objectif 7 : Assurer un environnement durable			
Cible 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Pourcentage de surface couvertes des forêts	Probablement	Fort
Cible 10 : Pour 2015, réduire de moitié la proportion de personnes ayant accès à l'eau potable	Proportion de population ayant accès à l'eau potable par milieu urbain et rural	Faible potentialité de réalisation surtout en milieu rural	Moyen
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement			
Cible 11 : S'attaquer aux besoins particuliers de pays les moins avancés	Ratio service de la dette sur les exportations	Probablement	Moyen

Source : Madagascar, Rapport sur les objectifs du millénaire pour le dévveloppement, septembre 2004, Nations-Unies et Gouvernement malgache.

- **ANNEXE 3 : EXPLICATION DU CAD (COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT)**

Le CAD a été créé en 1961 par l'OCDE et rassemble les principaux pays donateurs (22 pays qui fournissent 85% de l'APD). Il définit les normes quantitatives et qualitatives de la politique d'aide de ses membres et définit la liste officielle des PED. Cette liste inclut tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, sauf les membres du G8 ou de l'Union européenne.

- **ANNEXE 4 : PAYS ET TERRITOIRES BENEFICIAIRES D'APD**

La liste des bénéficiaires de l'aide, établie par le CAD et révisée tous les trois ans, et utilisée pour les statistiques dans cet ouvrage, est reprise à la fin du volume.

Depuis le 1er janvier 2000, la partie I de la liste comprend les catégories suivantes (le terme « pays » comprend les territoires) :

● ***PMA :*** Pays les moins avancés. Groupe défini par les Nations unies. Sont classés dans ce groupe, les pays qui se situent en dessous de seuils fixés de revenu, de diversification économique et de développement social. En cas de modification du groupe des PMA, une mise à jour est immédiatement apportée à la liste du CAD.

● ***Autres PFR :*** Autres pays à faible revenu. Ce groupe comprend tous les pays, autres que les PMA, dont le RNB par habitant était inférieur ou égal à 745 dollars en 2001 (sur la base de l'Atlas de la Banque mondiale).

● ***PRITI :*** Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Ce sont les pays dont le RNB par habitant (sur la base de l'Atlas) se situait entre 746 et 2 975 dollars en 2001. Les pays qui appartiennent à la fois aux PMA et aux PRITI sont montrés en tant que PMA, et non en tant que PRITI.

● ***PRITS :*** Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce sont les pays dont le RNB par habitant (sur la base de l'Atlas) se situait entre 2 976 et 9 205 dollars en 2001.

● ***PRÉ :*** Pays à revenu élevé. Ce sont les pays en développement dont le RNB par habitant (sur la base de l'Atlas) était supérieur à 9 205 dollars en 2001.

La partie II de la liste comprend les « Pays en transition ». Elle inclut *i)* les pays les plus avancés d'Europe centrale et orientale et les plus avancés des nouveaux États indépendants de l'ex-Union soviétique ; et *ii)* les pays en développement les plus avancés.

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES

OUVRAGES

- DOLLAR David & BURNSIDE C., *Aid, Policies and Growth* , in American Economic Review, vol. 90, p. 847, 2000
- CHAUVET L. et COLLIER P., *L'aide aux Etats fragiles : quand et comment ? In Etats et sociétés fragiles : entre conflits, reconstruction et développement*, dir. CHATAIGNER J.-M. et MAGRO H., Paris : Karthala, 2007.
- GUBERT Flore et ROBILLIARD Anne-Sophie, *Croissance et pauvreté à Madagascar : un aperçu de la dernière décennie (1997-2007)*, Institut de Recherche pour le Développement, Marseille 2010, p.28-29.
- GUILLAUMONT Patrick et Sylviane, *Ajustement et Développement*, L'expérience des pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), Edition Economica, 1994.
- HANSEN H. & F. Tarp, *Aid Effectiveness Disputed*, in Journal of International Development, vol. 12, 2000 ; *Aid and Growth Regressions,* in Journal of Development Economics, vol. 64, n° 2, 2001.
- JEAN MICHEL Severino et JEAN MICHEL Debrat, *Idées reçues sur l'aide au développement*, Edition Le Cavalier Bleu, 2010.
- KRUGMAN Paul, *Pourquoi les crises reviennent toujours ?*, Ed. du Seuil.
- MUNZELE Munzimi Jean Macaire, *L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique ?*, 2004.
- OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre, *Les effets négatifs de l'aide humanitaire et de l'aide au développement*, Lasdel, Cnrs, mars 2010.
- RAFFINOT M., *La dette des Tiers Mondes*, Paris, Ed. La Découverte/Maspero, coll. Repères, 1993.
- RAZAFINDRAVONONA Jean, RAKOTOMALALA Eric et RAJAOBELINA Jimmy, *Etudes sur les échanges entre Chine et Madagascar*, Janvier 2008.
- RIDDELL R. C., *Foreign Aid Reconsidered*, ODI et James Currey Ltd, Londres, 1987.
- SEVERINO J-M., *Refonder l'aide au développement au XX^e siècle*, in Critique internationale, vol. 10, 2001.
- SOGGE David, *Les mirages de l'aide internationale*, Collection Enjeux Planète, 2002.
- STIGLITZ Joseph E., *La grande désillusion*, Fayard, 2002.

- VALLADAO, ALFREDO G.A., *Quelle place pour l'aide au développement ?,* in Le courrier de la planète, Avril 1996.

RAPPORTS ET REVUES

- AMPROU J. & CHAUVET L., « Efficacité et allocation de l'aide, revue des débats », Agence française de développement, Notes et Documents nº 6, Paris, 2004.
- BAD, FAD: République de Madagascar: « Document de stratégie par pays, département des opérations par pays » ; Région Nord, Est et Sud, août 2005.
- BAD, « Rapport sur le développement en Afrique 2003, Mondialisation et développement de l'Afrique ».
- BANQUE MONDIALE, Global Development Finance 2003: "Striving for Stability in Development Finance", Banque mondiale, Washington DC, 2003; "Assessing Aid: What Works, What Doesn't, and Why?" Oxford University Press, New York, 1998.
- Banque Mondiale, « Revue de la gouvernance et de l'efficacité du développement », Analyse d'économie politique de la gouvernance à Madagascar, Rapport N° 54277-MG, Décembre 2010.
- BOOTH D., "Aid effectiveness after Accra: What's next?" Politorbis, 2009, nº 46: 99-103.
- Bulletin économique annuelle 2004 – 2005 – 2006. Banque Centrale de Madagascar.
- CARBONNIER Gilles et ZARIN Nejadan M., « Les effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse : étude 2006 », Berne : Direction du développement et de la coopération, publiée en 2008. http://www.deza.admin.ch/ressources/resource_fr_168704.pdf.
- Commission des Communautés européennes, 2005, « Cohérence des politiques au service du développement : accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement », COM (2005) 134 final. http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0134:FIN:FR:PDF
- CREAM Madagascar, « Impact de l'APE sur l'économie Malgache », 2005.
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2005.
- DUCOMTE Jean-Michel, BELLAOUI Nadia, ROBERT Richard et LOANNIDES Ariane, « Comment réduire les inégalités Nord-Sud ? », la ligue de l'enseignement, un avenir pour l'éducation populaire, Décembre 2010, dans www.lallgue.org

- FMI, « Afrique subsaharienne : Résilience et risques », Etudes économiques et financières/ Perspectives économiques régionales, octobre 2010.
- GUILLAUMONT Patrick & CHAUVET L., « Aid and Performance: A Reassessment », in Journal of Development Studies, vol. 37, 2001.
- INSTAT, Enquêtes Périodiques auprès des Ménages (EPM) 2001 à 2005.
- INSTAT/USAID, « Moteur économique pour la réduction de la pauvreté à Madagascar », Mai 2003.
- Madagascar Action Plan, 2007-2011.
- MAURER, « Efficacité de l'aide et querelles de méthodes : l'émergence de la Déclaration de Paris et ses conséquences », Politorbis, 2009, nº 46 : 7-15.
- OCDE (2006), « Efficacité de l'aide : Trois bonnes raisons de penser que la Déclaration de Paris aura des effets positifs », dans *Coopération pour le Développement : Rapport 2005 : Efforts et politiques des membres du Comité d'aide au développement*, Éditions OCDE. http://dx.doi.org/10.1787/dcr-2005-4-fr
- OCDE, « Efficacité de l'aide : un impératif pour atteindre nos objectifs de développement », Rapport 2007.
- ONU, Système des Nations Unies, « Objectifs du Millénaire pour le Développement », Rapport mondial 2007.
- PERROULAZ Gérard, FIORONI Claudie and CARBONNIER Gilles, « Evolutions et enjeux de la coopération internationale au développement », International Development Policy | Revue internationale de politique de développement [Online], 1 | 2010, Online since 11 March 2010, connection on 06 March 2013. URL : http://poldev.revues.org/124 ; DOI : 10.4000/poldev.124.
- PNUD, Madagascar coopération pour le développement, « Un aperçu sur le financement du développement rural », Rapport 2000.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS----------i

LISTE DES ACRONYMES----------ii

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET FIGURES----------vi

SOMMAIRE----------viii

INTRODUCTION----------1

PREMIERE PARTIE : SURVOL SUR L'APPROCHE THEORIQUE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (ou APD) ----------3

CHAPITRE 1 : GENERALITES SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT-------3

I. Définitions et fondements théoriques de l'APD----------3
   A. Historique----------3
   B. Différentes définitions d'APD----------4
II. Classification et caractéristiques d'APD----------4
   A. Selon l'origine et les principaux bailleurs----------5
      1. Aide bilatérale----------5
      2. Aide multilatérale----------8
   B. Selon le type d'utilisation----------13
      1. Aide projet----------13
      2. Aide budget affecté ou aide programme----------14
      3. Aide budgétaire globale----------14
      4. Aide sectorielle----------14
   C. Selon le type de financement----------15
      1. Prêts----------15
      2. Dons----------15
      3. Assistance technique----------15
   D. Autres caractéristiques de l'aide---------- 15
      1. Aide liée---------- 15
      2. Aide non liée----------16
   E. Les conditionnalités pour pouvoir bénéficier d'aides----------16

1. Conditionnalités économiques----------17
2. Conditionnalités politiques----------17
3. Conditionnalités écologiques----------18

III. Politique et tendance d'APD----------18

A. Montant global----------19
B. Les bénéficiaires----------21
C. Les bailleurs ou les principaux pays donateurs----------23
D. Déclaration de Paris sur l'efficacité d'APD et Programme d'Action d'Accra----------26
1.Mise en œuvre de la déclaration de Paris (ou DdP) ----------27
2.Programme d'Action d'Accra (ou PAA) ----------28
E. 4ème forum de haut niveau sur l'efficacité d'aide à Busan (en Corée du Sud) -29
1.Principes pour une aide plus efficace----------30
2.Sept enseignements pour l'action future de coopération pour le développement----------30

CHAPITRE 2 : DEBAT THEORIQUE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT----------32

I. Aide : moteur de développement----------32

A. KEYNES et la théorie du «big-push» de ROSTOW-Paul ROSENSTEIN-RODAN ET LEWIS----------32
1.Les modèles Keynésiens----------32
2.La théorie du « big-push »----------33
B. Théorie du double déficit de CHENERY Hollis et STROUT Alan----------33
C. Approche conditionnelle de David DOLLAR----------35

II. Aide : frein au développement---------- 35

A. Théorie de la dépendance de Samir AMIN-PREBISH-SINGER ET FRANK ----------35
B. Effets pervers de l'aide et sous-développement entretenu----------36

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DE L'APD A MADAGASCAR DE 1997 A 2007---37

CHAPITRE 1: POLITIQUE ET TENDANCE DE L'APD A MADAGASCAR----------37

I. Volume global----------37

II. Principaux bailleurs présents à Madagascar----------39
III. Allocation sectorielle de l'aide à Madagascar----------41

CHAPITRE 2 : IMPACTS DE L'APD A MADAGASCAR----------45

I. Aperçu du contexte socio-économique de Madagascar durant la période de 1997-2007----------45
A. Présentation du contexte national politique----------45
B. Situation macroéconomique malgache----------46
C. Bref aperçu sur les orientations économiques et la pauvreté durant la décennie (1997-2007) ----------49
D. Performances économiques récentes de Madagascar----------51
II. Les apports de l'APD aux secteurs sociaux de base (comme éducation, santé, agriculture) de 1997-2007: cas du secteur santé----------54
III. Bilan de l'APD à Madagascar de 1997 à 2007----------56
A. Avantages et limites de l'APD----------56
1.Avantages----------56
2.Les limites ou critiques de l'aide au développement----------56
B. Bilan positifs et négatifs----------58
1.Bilan positifs----------58
2.Bilan négatifs----------60
IV. Repenser l'APD à Madagascar : suggestions et recommandations----------61
CONCLUSION GENERALE ----------65

ANNEXES----------69

BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES----------74

Nom: ANDRIANANDAZANA

Prénoms: Télésphore Desnos

TITRE : ESSAI D'ANALYSE D'EFFICACITÉ D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : CAS DE MADAGASCAR DURANT LA PÉRIODE DE 1997-2007.

Nombre de pages : 76

Nombre des tableaux : 06

Nombre des graphiques : 12

Nombre des figures : 02

Résumé

C'est le CAD qui donne la définition "de référence" de l'Aide Publique au Développement (APD) : des prêts "concessionnels" ou dons fournis par le secteur public aux pays en développement qui figurent dans la « liste I » du CAD, dans le but de favoriser le développement économique et d'améliorer les conditions de vie, à des conditions financières douces (élément de libéralité ou "élément don" supérieur ou égal à 25%). Sont donc exclues les aides militaires. Par contre, l'assistance technique est incluse dans l'APD, de même qu'une partie des fonds destinés au "rayonnement culturel" du pays donateur, etc. Ce présent travail était orienté sur l'efficacité de l'aide venant de l'extérieur sur la réduction de pauvreté et dans l'optique de la croissance économique en étudiant le cas de la Grande Île Malgache pendant la période de 1997-2007. D'où, à partir de cette étude qu'on peut dire malgré les effets pervers de l'APD, elle peut engendrer beaucoup des améliorations de la qualité de vie de la population Malgache et constituer une idée d'espoir au développement réel et durable de Madagascar.

Mots clés : Aide Publique au Développement, prêts, dons, Pays en Développement, assistance technique, efficacité, développement réel, développement durable.

Encadreur : Monsieur RAMIARISON Herinjatovo Aimé.

Adresse : Cité Universitaire Ankatso I, Porte 298, Antananarivo 101.